

Liquidation avant déménagement
jusqu'à **75%** sur tout l'inventaire
Dernière semaine
Royal Limoges INC.
1191, av. Cartier 2^e étage 648-1471

LE SOLEIL

COUNTERPOINT
la haute fidélité rotac
électronique inc.
2873, chemin Sainte-Foy
653-7768

JEUDI 22 OCTOBRE 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 292
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04
T.V.Q. 0.30

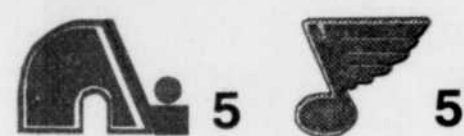
MONTRÉAL OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.



- **Mulroney entend citer Parizeau pour rallier les indécis**
 - **La campagne de charme du fédéral dénoncée**
- À lire en pages A-3 à A-5

LE SPORT



Une nulle grâce à Steve Duchesne

Un but de Steve Duchesne, avec moins de deux minutes à faire en troisième période, a permis aux Nordiques de décrocher un match nul. **S-2**

Les Blue Jays à une victoire du championnat

Grâce une brillante performance de leur artilleur Jimmy Key, les Blue Jays ont décroché un gain de 2-1 contre les Braves. La formation torontoise pourra enlever les honneurs de la Série mondiale dès ce soir, devant ses partisans, au SkyDome. Les Braves entraînent de l'arrière 3-1 dans la série. **S-4**



LA RÉGION

Le CHUL règle à court terme son problème psychiatrique

Depuis samedi, l'urgence du CHUL ne déborde plus de patients psychiatriques. Les autres hôpitaux de la région ont répondu à l'appel de la région régionale. **A-12**

L'ÉCONOMIE

L'incertitude politique menace les centres commerciaux

L'incertitude constitutionnelle menace de gêner la reprise économique pour les centres commerciaux et les grands magasins, affirme le Conference Board. **B-16**

L'ÉDITORIAL

La qualité du français

Il y a encore beaucoup à faire, trente ans après la démocratisation de l'enseignement, pour atteindre un niveau acceptable de qualité de notre langue. **A-14**

L'INDEX

Annonces classées	B-6 à B-9
Arts	B-3 à B-5
Bridge	B-9
Décès	B-10 et B-11
Économie	B-12 à B-16
Éditorial	A-14
Horoscope	B-9
Le Monde	A-13 et A-15
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux avec périodes ensoleillées, maximum 6, minimum -1.

Demain: Plutôt nuageux, vent léger du sud-ouest, max. 9 min. 4. **S-16**

Cahier spécial sur le référendum C-1 à C-8

NON à 61%, mais sans faire l'indépendance

QUÉBEC — À moins d'un revirement qui tiendrait du miracle, le NON se dirige vers une victoire aussi convaincante qu'au référendum de mai 1980, mais ce ne sera pas nécessairement un vote pour l'indépendance.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Un sondage SOM/LE SOLEIL/CJRP réalisé auprès de 1042 personnes, entre le 16 et le 20 octobre, accorde 61 % des intentions de vote au NON et 39 % au OUI, après une répartition des indécis en fonction de l'âge et du sexe des répondants.

Avant répartition, les résultats sont les suivants: NON 46 %, OUI 28 %. Il y a 26 % de répondants qui se disent indécis, qui refusent de répondre ou qui n'ont pas l'intention d'aller voter.

À titre de comparaison, un sondage Multi Résos effectué du 15 au 18 octobre accordait 46 % au NON et 31 % au OUI avec 16 % d'indécis. Un Crop réalisé du 14 au 17 octobre donnait 53 % au NON et 36 % au OUI avec 11 % d'indécis.

Après répartition des indécis, SOM évalue à 69 % la proportion de francophones favorables au NON et 31 % au OUI. C'est l'inverse chez les non-francophones qui appuient le OUI dans une proportion de 77 %.

La presque totalité de ceux qui se proposent d'appuyer le PQ aux prochaines élections provinciales (94 %) s'apprennent à voter NON. Chez les libéraux, 79 % vont voter OUI. Dans ce qui reste d'électeurs conservateurs, le score est de 72-28 en faveur du OUI. Chez les libéraux fédéraux, 68-32 pour le OUI. Au Bloc, c'est NON à 95 %.

De 18 à 44 ans, plus de 70 % des répondants rejettent l'Entente de Charlottetown. À partir de 55 ans, la majorité y est favorable. Si on considère le revenu personnel des répondants, seul le groupe des 75 000 \$ et plus va voter majoritairement (60 %) OUI. Dans la région de Québec, c'est 69-31 pour le OUI ; à

Montréal, 54-46 ; ailleurs en province, 66-34.

« Croyez-vous qu'un vote pour le NON constitue une première étape vers l'indépendance du Québec ? ». À cette question, 46 % ont répondu OUI, 37 % NON et 17 % ne le savent pas.

Parmi ceux qui vont voter OUI, 57 % pensent qu'un NON est un pas vers l'indépendance et 37 % sont de l'avis contraire. Parmi ceux qui s'apprennent à voter NON, 48 % estiment qu'un rejet de l'Entente rapproche le Québec de l'indépendance, mais 45 % croient que non.

D'ailleurs, quand on demande aux répondants s'ils voteraient « pour ou contre que le Québec devienne un pays indépendant », 46 % se disent contre, 30 % pour et 24 % ne savent pas.

Quand SOM avait posé la même question, au début de septembre, les résultats étaient les suivants: 46 % pour, 37 % contre et 17 % indécis. Autrement dit, il y a 7 % de répondants qui étaient favorables à l'indépendance avant la campagne référendaire, mais qui ont basculé dans le camp des indécis depuis. Chez les francophones, 34 % sont pour l'indépendance, 41 % sont contre et 25 % sont indécis.

Autre texte en page A-3

SONDAGE SOM LE SOLEIL / CJRP

QUESTION Si le référendum avait lieu aujourd'hui, que répondriez-vous à la question: « Acceptez-vous que la constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992? »

Avant la répartition des indécis		
OUI	Indécis	NON
28%	26%	46%

Une fois les indécis répartis	
OUI	NON
39%	61%

QUESTION (à ceux qui ont répondu OUI) Lequel des facteurs suivants a le plus influencé votre choix ?

• pour avoir la paix constitutionnelle	35%
• parce que c'est une bonne entente	30%
• à cause de la crédibilité de Robert Bourassa	17%
• parce que ce serait un pas vers l'indépendance	10%

QUESTION (à ceux qui ont répondu NON) Lequel des facteurs suivants a le plus influencé votre choix ?

• parce que c'est une mauvaise entente	51%
• insatisfaction face au gouvernement	22%
• parce que ce serait un pas vers la souveraineté	18%
• à cause de la crédibilité de Jacques Parizeau	2%

Infographie, LE SOLEIL



Le premier ministre Robert Bourassa écoute les remarques de son attachée de presse, Sylvie Godin, avant l'entrevue avec l'équipe éditoriale du SOLEIL.

Bourassa peu pressé de changer son programme

QUÉBEC — Même s'il appréhende déjà que les journalistes auront « un peu matière à écrire » advenant une victoire du NON, Robert Bourassa ne prévoit pas « de tensions profondes au sein du parti » qu'il dirige au lendemain du référendum.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Le chef du comité québécois du OUI et chef du Parti libéral ne voit donc aucune raison « de se précipiter » pour revoir le programme de son parti avant la prochaine élection fédérale, si le NON devait l'emporter lundi prochain. Pas plus d'ailleurs que de tenir des élections au Québec avant que Brian Mulroney n'en ait appelé à l'électorat fédéral.

Confronté au dernier sondage SOM-LE SOLEIL qui accorde plus de 20 points d'avance aux opposants à l'entente de Charlottetown, M. Bourassa refuse toujours de fermer les livres. « Le sens de l'État » exige du chef du gouvernement de mener la bataille « jusqu'à la dernière minute » pour faire accepter ce qu'il considère comme des gains historiques pour les Québécois, explique-t-il.

« On ne peut pas exclure une surprise, c'est-à-dire une victoire », se prend même à penser un Robert Bourassa calme et es-

rein, à l'occasion d'une entrevue, hier, à l'équipe du SOLEIL.

Le chef du PLQ ne voit non plus aucune raison de s'inquiéter des lendemains d'une défaite référendaire sur son parti. « On n'a pas l'impression d'être un parti déchiré », conclut-il de sa tournée qu'il vient d'effectuer à travers le Québec. M. Bourassa se réjouit plutôt de constater dans les sondages « un appui respectable dans les circonstances » pour sa formation politique.

Le chef du PLQ admet que dans l'hypothèse d'une victoire du NON, « il va falloir actualiser » le programme de son parti sur le plan constitutionnel. Il suggère cependant que « ce ne serait pas mauvais d'attendre », étant donné la proximité de l'échéance électorale fédérale. « Ça nous donne un certain répit. On n'est pas obligé de faire un congrès du parti dans les prochains mois. »

M. Bourassa rappelle que le gouvernement fédéral est « un interlocuteur clé » et qu'il apparaît important d'attendre de

voir qui seront les interlocuteurs du Québec pour définir la plate-forme constitutionnelle de son parti et les politiques de son gouvernement.

Il refuse d'ailleurs de préciser si son gouvernement chercherait à négocier avec Ottawa les ententes administratives prévues à l'accord de Charlottetown, dans des domaines comme la main-d'oeuvre. « Pour signer une entente il faut être deux », précise-t-il pour bien marquer l'importance de laisser se dessiner le panorama politique canadien.

M. Bourassa refuse pour le moment de voir comme une gifle à l'élite politique et économique canadienne un éventuel rejet de l'entente. « On verra, on pourra en reparler le 27 ou 28 octobre », réplique M. Bourassa qui rappelle qu'en France le OUI est passé de justesse. « On traverse une période de morosité économique qui paraît interminable. Je trouve qu'on s'en tire quand même assez bien comme gouvernement » comparativement à certains de nos voisins. « Il n'est pas surprenant qu'il y ait un certain scepticisme vis-à-vis des décideurs. On continue de se battre. Ce n'est pas la fin du monde. »

Autre texte en page A-3

Police accusée de négligence

L'IRA frappe Londres 3 fois

LONDRES (AFP) — Trois attentats ont été perpétrés en moins de cinq heures, hier, à Londres, alors que l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a accusé la police britannique de ne pas tenir compte de ses avertissements.

Six personnes au total ont été légèrement blessées à la suite de ces explosions survenant après une série de dix attentats à Londres en quinze jours, revendiqués par l'IRA.

La première explosion, hier, s'est produite vers 12 h 30 (notre heure) un pont de chemin de fer du quartier d'Edmonton (nord), près de la station Silver Street. Une bombe a explosé au passage d'un train de banlieue qui a été atteint par des débris et dont trois passagers ont été légèrement blessés.

Appels

Une heure avant cet attentat, l'IRA avait distribué à la presse à Dublin un communiqué accusant la police de « négligence ». L'organisation clandestine y affirmait avoir passé dans les heures précédentes des « appels téléphoniques répétés à des stations de radio de Londres » pour prévenir que ses militants avaient déposé un engin explosif « sur le pont le plus proche de la station de Silver Street ». L'IRA reprochait également à la police de ne pas tenir compte de ses avertissements.

Dans la soirée d'hier, la police a rejeté ces accusations affirmant avoir agi dès qu'elle a eu connaissance du communiqué. « Nous n'aurions pas pu réagir plus vite que nous l'avons fait », a déclaré à la presse le chef de la brigade anti-terroriste George Churchill-Coleman. M. Churchill-Coleman a ajouté qu'« à (sa) connaissance

ce aucune radio n'avait reçu d'appel » de l'IRA avant la publication du communiqué.

Il a en outre accusé l'organisation de souvent chercher à semer la confusion dans la capitale britannique en lançant de fausses alertes. Selon lui, depuis février dernier, 37 des 61 appels d'avertissements de l'organisation — qui s'identifie à chaque fois par un mot de code — étaient des faux, dont un dimanche dernier annonçant la présence d'une bombe précisément dans la gare de Silver Street.

Autres explosions

Les deux autres explosions survenues hier n'avaient pas été revendiquées à 18 h 45 (notre heure).

Une provoquée par un engin placé à l'extérieur d'une caserne de l'armée territoriale, à Hammersmith (ouest), a fait trois autres blessés légers, dont deux femmes, tous trois membres de l'armée territoriale.

Le dernier attentat, à 16 h 15 (notre heure), n'a fait aucune victime. L'engin a explosé sous le pont d'une voie ferrée dans le quartier d'Harlesden (nord-ouest de Londres).

Au cours des quinze derniers jours, l'IRA a commis à Londres et dans ses environs dix attentats à la bombe, la plupart pendant et juste après la conférence annuelle du Parti conservateur. Un homme a été tué dans un de ces attentats, commis contre un pub du centre de la ville à l'heure du déjeuner.

Violence conjugale: détention préventive de l'accusé

QUÉBEC — Pour la sécurité de la présumée victime qui est venue lui exprimer sa peur, le juge André Bilodeau a ordonné mardi la détention préventive d'un conjoint qui aurait usé de violence ainsi que de menaces de viol et de mort envers une jeune femme de 21 ans et son enfant.

par RICHARD MÉNAULT
LE SOLEIL

Le magistrat semblait d'autant plus satisfait d'assurer la présumée victime de cette protection que, quelques minutes plus tôt, il avait été contraint de remettre en liberté un autre individu accusé de violence conjugale sur sa jeune conjointe enceinte, qui affirmait ne plus le craindre. « C'est mon rôle de vous protéger, a dit le juge Bilodeau à la jeune mère de 21 ans. On voudrait exercer ce rôle plus souvent mais certaines choses nous en empêchent... » En fait, le juge faisait ainsi allusion aux nombreuses plaignantes victimes

de violence conjugale qui se présentent ensuite en cour pour réclamer la remise en liberté de l'homme qu'elles disent ne plus craindre.

Dans le cas d'Éric Cyr, âgé de 24 ans, sa conjointe a relaté être allée le réveiller vers midi, dimanche. Immédiatement, celui-ci a exprimé son désir de faire l'amour mais, à cause de la présence de son enfant de trois ans, la femme a refusé.

Le prévenu lui aurait alors déchiré ses vêtements et aurait menacé de la violer. Des menaces de

mort auraient suivi, Cyr prenant sa conjointe à la gorge. Il aurait également menacé, s'il la voyait avec un autre homme, de les tuer tous deux ainsi que la fillette de la jeune femme.

Un peu plus tard, Cyr ayant quitté l'appartement, la présumée victime s'est réfugiée chez sa soeur d'où elle a alerté la police. L'individu y a toutefois fait irruption pour la ramener à la maison.

Les policiers sont intervenus à temps même si Cyr a résisté à son arrestation.

Les gestes violents du prévenu n'étaient pas isolés, a témoigné la jeune femme encore troublée. Elle est même allée jusqu'à exprimer de la culpabilité, pour son refus d'avoir une relation sexuelle, avant d'être rassurée à ce sujet par le procureur de la Couronne, Me Jean-Robert Nadeau.

Interrogé par son avocat, Me Herman Bédard, l'individu a quant à lui assuré qu'effectivement, sa conjointe lui avait déjà demandé pardon... « Vous avez besoin de réfléchir au traitement que vous lui avez fait subir », a conclu le juge Bilodeau avant d'ordonner la détention de Cyr et de fixer à lundi prochain la communication de la preuve dans le dossier.

Une crise de folie en pleine rue tient la police en haleine

CAP-ROUGE — Un hurluberlu a tenu les policiers de Sainte-Foy en haleine pendant près d'une heure, hier matin à Cap-Rouge, en proie à une crise de folie en pleine rue.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Vers 9 h 20 hier, la police de Sainte-Foy a été débordée d'appels de citoyens et d'automobilistes concernant un individu qui se roulait par terre, sur le gazon et dans la rue, en face de sa résidence du 4415, Saint-Félix, à Cap-Rouge. Quand les agents sont arrivés sur place, ils ont vu un homme d'une vingtaine d'années,

le visage maculé de sang et de boue, tenant un discours incohérent.

À la vue des policiers, l'homme leur a lancé une cartouche de calibre 410 puis s'est réfugié dans son appartement. Les policiers ont alors cerné l'immeuble et entrepris des négociations avec l'individu pendant une trentaine de minutes. Un ami qui se trouvait avec lui à l'intérieur l'a alors convaincu de se rendre aux policiers. L'ami a été interrogé, puis relâché.

Quand les policiers ont pénétré chez l'individu, ils ont constaté qu'il régnait dans le logement un fouillis indescriptible. L'homme avait tout viré sens dessus dessous.

L'hurluberlu a été conduit au Centre hospitalier de l'université Laval. Un psychiatre a jugé qu'il ne pouvait être remis en liberté. Son état sera évalué. La police de Sainte-Foy pense qu'aucune accusation ne sera portée.

En Bref

■ Saisie de cocaïne

MONTRÉAL (PC) — La Sûreté du Québec a découvert un total de 45 kilos de cocaïne d'une valeur de 34 millions \$ au mois d'août sur les berges du lac Taureau, à Saint-Michel-des-Saints, au nord de Montréal. Les 12 et 13 août, des employés forestiers qui effectuaient des travaux de nettoyage sur les berges du lac avaient trouvé cinq kilos de cocaïne. La SQ a révélé hier que des recherches ultérieures avaient permis aux enquêteurs de récupérer 40 kilos additionnels de cette drogue le 25 août dans le même secteur. Un sac de jute trouvé sur le bord du lac à travers les joncs contenait 40 paquets de cocaïne d'un kilo chacun. Cette dernière découverte n'avait pas été rendue publique à l'époque afin de ne pas nuire à l'enquête. Cette enquête, qui n'a donné lieu à aucune arrestation jusqu'à maintenant, se poursuit.

■ Un dentiste doit payer 254 210 \$ au fisc

LÉVIS — Un dentiste exerçant à Saint-Charles de Bellechasse est condamné à payer des amendes de 254 210 \$ pour avoir fraudé le fisc. Reconnu coupable d'avoir omis de déclarer au ministère du Revenu des honoraires professionnels de 804 335 \$, le dentiste Richard Collin a été condamné par le juge Narcisse Proulx de la cour du Québec à régler 202 568 \$ d'impôts additionnels pour les années 1986 à 1990. Une somme qu'il devra rembourser en plus de l'amende et des frais de cour. M. Collin a toutefois obtenu un délai de six mois pour acquitter un premier montant de 92 045 \$ correspondant aux infractions des années 1986 et 1987 et un autre délai lui a été accordé pour régler la balance des amendes.

■ La prison

Un des individus qui, en août, s'étaient introduits dans la demeure d'une dame de Charlesbourg, a écopé 18 mois de prison. Une probation de trois ans a en outre été imposée à Martin Giroux, âgé de 22 ans. Lors de l'effraction, deux des quatre individus avaient été atteints de coups de couteau par la dame âgée d'une quarantaine d'années.

■ Agression sexuelle

Arrêté en août pour une tentative d'agression sexuelle, Harry Lagacé, un Charlesbourgeois de 29 ans, a été condamné à 13 mois de prison et à une probation d'une durée de trois ans. L'infraction était survenue sur le chemin de la Grande-Ligne, à Charlesbourg.

■ Vol et séquestration

THETFORD — Un homme armé d'un revolver a fait irruption dans une maison sise au 1302, Saint-Alphonse Ouest, à Thetford, vers 21 h 15 mardi. Il a obligé l'occupant des lieux à se coucher au sol avant de faire entrer un complice. Les deux individus ont alors sommé leur victime de leur remettre tout son argent (4000 \$) et ses bijoux (d'une valeur d'environ 4000 \$). Ils ont ensuite menotté l'homme et l'ont enfermé dans la garde-robe, prenant soin de bloquer la porte avec des meubles. Les malfaiteurs ont pris la fuite et ils courent toujours. Entre-temps, l'homme de 52 ans a réussi à sortir de la garde-robe en brisant les murs. Il a contacté les policiers de Thetford.

■ Accident mortel

CHICOUTIMI — Une femme de 24 ans de Laterrière, Nathalie Simard, a perdu la vie, vers 8 h mardi, lors d'un accident sur le boulevard de l'Université, à Chicoutimi. Une autre femme a été blessée dans la collision frontale.

■ Vol de bijoux

SAINTE-FOY — Trois cambrioleurs masqués se sont introduits par effraction dans la résidence de deux personnes âgées de Sainte-Foy, entre 21 h 30 et 23 h 30 mardi. Ils ont menacé les occupants de la maison, forcé le coffre-fort et dérobé des bijoux de grande valeur avant de prendre la fuite. Ils sont tous trois âgés entre 28 et 30 ans. Tout renseignement peut être communiqué à la police de Sainte-Foy, au 654-4013.

■ Chasse à l'homme

BREAKEYVILLE — Une chasse à l'homme a eu lieu, durant la nuit d'hier, sur l'autoroute 73, à Breakeyville. Un véhicule de la Sûreté du Québec a été frappé par une auto suspecte, alors que les policiers tentaient d'en intercepter les occupants. S'en est suivie une chasse à l'homme jusqu'à East Broughton et Vallée-Jonction. Les occupants de la voiture, deux hommes dans la vingtaine, ont laissé leur véhicule dans une entrée privée et ont pris la fuite dans un champ. Ils courent toujours. Le véhicule n'est pas rapporté volé; il appartient à un homme de Saint-Odon de Beauce.

■ Il saute du tracol

CAP-ROUGE — Un jeune homme s'est enlevé la vie, hier matin, en se jetant en bas du tracol de Cap-Rouge, dans la rivière du Cap Rouge. C'est un chauffeur de train qui a avisé les policiers de Sainte-Foy du drame.



Déjà la neige !

De nouveaux flocons de neige, pas plus d'un ou deux centimètres, ont blanchi le paysage dans la réserve faunique des Laurentides hier, rendant les conditions routières particulièrement délicates. Évidemment, les automobilistes habitués à traverser le parc roulent déjà sur leurs pneus d'hiver. Mais ce sont aux autres que les patrouilleurs de la Sûreté du Québec lancent l'avertissement de se préparer en conséquence.



La veste-cardigan
mélange laine et cachemire,
veste sans col, coupée en pointes
arrondies, poches passepoilées, boutons
argent armoriés. marine, chameau, corail, bleu
grisé. 6 à 16... 170.00 sport contemporaine®.



L'ensemble tunique
nouvelle texture, rayonne lavée
microfibre, hyperfluidité d'une
tunique encolure ronde, taille à coulisse sur
pantalons droit, souple. bois roux, marine.
6 à 14... 275.00 tailleurs contemporaine®.

6/49
7-18-26-35-38-48
(complémentaire)
49
EXTRA
418831

LA QUOTIDIENNE
tirage du 21-10-92
8-9-9
6-5-6-2

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LE RÉFÉRENDUM



Michel DAVID

Fin de campagne

QUÉBEC — Le premier ministre Bourassa avait l'air d'un gars au-dessus de ses affaires, quand il a reçu l'équipe éditoriale du SOLEIL pour la traditionnelle entrevue de fin de campagne, hier après-midi, au bunker. Pas besoin d'être un fin psychologue pour comprendre que dans son esprit, la campagne référendaire est terminée et qu'il a hâte de passer à autre chose.

C'était la journée des entrevues. Quand on est arrivé, Normand Girard (*Journal de Québec*) sortait de son bureau. Aussitôt qu'il nous aurait expédiés, ce serait le tour du *Devoir*. Numéro suivant...

Dans ces occasions-là, M. Bourassa n'a généralement rien à dire. Quelle que soit la question, la réponse est la même : celle qu'il a déjà prévue de donner avant que vous arriviez. Il ne prend aucun risque. Un malheur est si vite arrivé.

C'était un peu différent, hier. Bien sûr, il n'a rien dit de compromettant, mais la bonne grâce avec laquelle il a accepté de spéculer sur ce qui pourrait survenir au cours des prochains mois, advenant un NON, indique bien qu'il ne se fait plus aucune illusion. Il ne semblait même pas avoir envie de parler de l'Entente de Charlottetown. En fait, on dirait qu'il s'en fout.

Bien sûr, il fait toujours semblant de croire à la possibilité d'un revirement dramatique, mais c'est simplement par acquis de conscience. Malgré toutes ses précautions, il a échappé au cours de l'entrevue que ce sera une « surprise » si le OUI l'emporte, lundi. Mettons qu'on n'a rien entendu.

Pas trop de bosses

Après tous les malheurs qui l'ont frappé au cours des dernières semaines, M. Bourassa a l'air un peu étonné de s'en tirer aussi bien. L'affaire Wilhelmy et ses suites dans *L'actualité* ont indéniablement coûté des points au OUI, mais les derniers sondages suggèrent que la crédibilité personnelle du premier ministre n'a pas été affectée de manière irrémédiable.

L'enquête SOM, dont LE SOLEIL publie la première tranche aujourd'hui, laisse croire qu'indépendamment du contenu de l'Entente M. Bourassa lui-même a mené une assez bonne campagne : 17 % de ceux qui vont voter OUI motivent leur choix par la crédibilité du premier ministre, tandis qu'à peine 2 % des NON invoquent celle de Jacques Parizeau.

En tout cas, il ne semble pas s'en faire beaucoup pour l'unité du Parti libéral. Il a peut-être raison, mais j'ai hâte de voir comment il va faire cohabiter Jean Allaire et Marc-Yvan Côté, Mario Dumont et Charles Lasnier.

Durant toute la campagne, le comportement de M. Bourassa a été observé à la loupe. Un jour, on lui trouvait l'air bien fatigué et le teint bien pâle ; le lendemain, on se demandait si ce n'était pas une nouvelle tache qu'il avait là, sous le maquillage. Hier, il a bien fallu lui poser la question. J'ai l'impression qu'il n'était pas mécontent d'avoir l'occasion de faire le point.

« Les derniers examens que j'ai eus révélaient que tout était normal (...) Ils ont fait circuler des rumeurs là-dessus. On laisse courir les rumeurs : on ne peut pas émettre un communiqué de presse pour dire que c'est faux à chaque fois que quelqu'un s'interroge. Mais vous voyez, j'ai pu faire une campagne qui était quand même exigeante ».

En fait, ce n'est pas tant la campagne — ça a été plus difficile en 1989, dit-il — que les négociations du mois d'août qu'il a trouvées épuisantes. « C'est clair que c'était exigeant parce que j'avais quand même un poids historique sur les épaules. Négocier 12 ou 14 heures par jour, c'était plus exigeant pour moi sur le plan physique ».

Pourtant, il y a une chose que M. Bourassa a encore moins aimé qu'en 1989 : le travail des médias. « Sur l'affaire Wilhelmy, non seulement on a déformé les faits à mon désavantage, mais on n'a même pas tenu compte de la mise en demeure de Mme Wilhelmy (au camp du NON). Ça, je trouve que ça frise la partialité ».

Le joueur

Il y a deux semaines, un auditeur a appelé Michel Lacombe, au *Midi 15*. Il a dit s'appeler Riendeau et il a raconté que, durant ses années d'enfance, il jouait au *Monopoly* avec son petit voisin, qui s'appelait Robert Bourassa. J'ai vérifié auprès du premier ministre : il s'en souvient.

L'autre aussi se souvient de son copain Robert : « Il ne voulait jamais que la partie se termine. Il voulait seulement continuer à jouer et à placoter ». J'ai rarement entendu quelqu'un décrire M. Bourassa avec autant de justesse.

Maintenant que le référendum est derrière lui, ou presque, il a les yeux braqués sur les prochaines élections fédérales, qui vont enfin rebrasser les cartes, pour que Robert puisse continuer à jouer, encore et toujours. Mais est-ce vraiment un jeu ?

Robert Bourassa remaniera son cabinet six mois avant les prochaines élections

QUÉBEC — Le premier ministre Bourassa promet un « important » remaniement de son cabinet environ six mois avant que les électeurs du Québec soient appelés aux urnes.

par ROGER BELLEFLEUILLE
LE SOLEIL

Au cours de l'entrevue au SOLEIL, hier, quatre jours avant le référendum, le chef du gouvernement, affichant une belle sérénité, a toutefois signalé que ce remaniement pourrait cependant être précédé d'un mini-réaménagement avant la reprise des travaux parlementaires, le 24 novembre.

Quelques ministres, dont celui de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, lui ont déjà signifié leur intention de quitter la vie politique avant la fin de leur mandat ou leur volonté de ne pas se représenter. Le premier ministre a cependant évoqué le problème d'avoir des partielles « collées sur des élections générales », ce qui laisse croire qu'il ne se lancera pas dans cette aventure plus de six ou sept mois avant les élections générales, à moins de circonstances incontournables.

Il ne sent néanmoins aucune pression lui imposant de modifier son équipe, affirme-t-il. D'autant plus « que j'ai le meilleur gouvernement que j'ai jamais eu, ce qui explique l'appui extraordinaire de la population dans des circonstances on ne peut plus ingrates ».

Au nombre de celles-ci, il a évoqué le coulage d'information sur les négociations constitutionnelles, faisant à l'heure actuelle l'objet d'une enquête

de la SQ à la demande même du secrétaire général du Conseil exécutif, M. Benoît Morin.

« Il est difficile d'imaginer qu'il ne s'agisse pas d'un geste délibéré de la part de hauts fonctionnaires, mais si tel est le cas, surtout en pleine période référendaire, il faudra y voir un manque d'éthique sérieux à l'endroit de notre système politique ; cela entachera la haute fonction publique québécoise qui constitue l'un des meilleurs atouts du Québec ».

M. Bourassa entrevoit une autre patate chaude à environ un an de la fin de son mandat. Il s'agit de l'échéance du recours à la clause dérogatoire utilisée par le gouvernement du Québec en décembre 1988 pour faire adopter la loi 178 qui prohibe l'affichage en anglais à l'extérieur des commerces, ce qui lui avait valu un tollé de la part des milieux anglophones.

« Ce sera un autre moment chargé d'émotivité », prévoit le premier ministre. « Ça va s'ajouter à la morosité économique, et advenant une victoire du NON, à la morosité politique. Ce ne sera pas facile, mais nous allons passer à travers ». Il croit cependant que les mentalités ont évolué et que les débats ne seront pas aussi acerbes qu'il y a cinq ans.

M. Bourassa n'a pas dévoilé toutefois s'il ramènera ce débat au feuillet d'une façon anticipée.



Robert Bourassa, qui inaugurerait hier l'usine de pâtes et papiers Malette dans Portneuf, tentait peut-être de faire taire les bruits qui courent sur la campagne référendaire.

Sondage SOM/LE SOLEIL/CJRP
35 % de OUI pour acheter la paix constitutionnelle

C'est surtout pour avoir la paix que les partisans du OUI vont se rendre aux urnes, lundi, tandis que la majorité de ceux qui s'apprentent à voter NON pensent que l'Entente de Charlottetown est une mauvaise entente.

Bourassa se retrouve surtout chez les 65 ans et plus (28 %). Son influence positive est pratiquement la même chez les francophones (17 %) que chez les anglophones (15 %).

Toujours dans le camp du OUI, 51 % de ceux qui ont 16 ans et plus de scolarité, 70 % de ceux qui gagnent entre 45 000 \$ et 55 000 \$, de même que 53 % de ceux dont le revenu personnel dépasse 55 000 \$ veulent d'abord avoir la paix.

Ces chiffres doivent cependant être considérés avec une certaine prudence, étant donné la faiblesse de l'échantillon quand on répartit les répondants dans les divers sous-groupes.

Le camp du NON

Du côté du NON, c'est dans la région de Québec que la mauvaise qualité de l'Entente est évoquée par le plus grand nombre de répondants (59 %). C'est aussi ce qui motive le NON de 60 % de ceux qui ont 16 ans et plus de scolarité et de 72 % de ceux qui gagnent 55 000 \$ et plus.

Ceux qui invoquent leur insatisfaction à l'endroit des gouvernements comme premier motif de leur NON se retrouvent principalement chez les personnes âgées (32 %), les moins scolarisés (27 %) et ceux qui gagnent moins de 15 000 \$ (46 %).

Les chaînes de télé en préparation

MONTREAL (PC) — Les chaînes de télévision préparent leurs plans et logistiques, en vue de la soirée du référendum, lundi.

Si Radio-Canada prépare son grand studio 42 comme d'habitude, Télé-Métropole diffusera une première soirée du genre depuis sa salle des nouvelles, au 10^e étage de l'immeuble, et ajoutera un volet « interactif ».

Radio-Canada ouvrira à 19 h 30, un peu avant la fermeture des bureaux de scrutin à Québec, pour montrer comment s'est passée la journée du vote.

Bernard Derome prendra l'antenne à 20 h, quand ferment les bureaux au Québec et en Ontario.

À TM et au réseau TVA, l'émission spéciale débutera à 20 h. Plus de 100 personnes y travailleront directement, un effectif plus important qu'aux dernières élections générales du Québec, en septembre 1989, indique le responsable Denis Ferland.

Le comité du NON dénonce la campagne de charme de 30 millions \$ du fédéral

MONTREAL — Le comité du NON exige que le gouvernement fédéral cesse immédiatement « d'inonder les médias québécois de publicité partisane » et l'accuse d'avoir contourné son engagement de faire preuve d'un brin de retenue dans la diffusion de messages vantant les mérites du Canada.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Alors qu'il ne reste que quatre jours dans la campagne référendaire, le comité du NON évalue que le fédéral a dépensé 30 millions \$ depuis le mois de septembre pour des campagnes de charme auprès de l'électorat afin de souligner à quel point le Canada est un beau et grand pays. Ce montant, selon le NON, n'inclut pas les deniers consacrés spécifiquement à convaincre l'électorat d'acheter l'Accord de Charlottetown.

Le camp du NON signale que, de son côté, un peu moins de 2 millions \$ (sur un budget global de 4,6 millions \$) auront été affectés à la promotion du NON à travers le Québec.

Dans un communiqué de presse, le comité du NON fait

savoir qu'Ottawa « abuse de façon flagrante » le fait que les ministères et organismes gouvernementaux fédéraux n'ont pas à se soumettre aux dispositions de la Loi québécoise sur les consultations populaires. Cette législation limite en effet les dépenses reliées à la publicité référendaire.

Selon le comité du NON, c'est par l'entremise du Secrétariat d'État du Canada et des ministères du Multiculturalisme, de l'Industrie des Sciences et la Technologie et de la Défense qu'Ottawa « inonde » les médias de publicités de tout acabit faisant l'éloge du Canada.

« Il faut aussi ajouter les 30 millions \$ consentis à la corporation Canada 125 dont une bonne part a été dévolue à de la publicité », souligne-t-on.

Trudeau réplique à Robertson L'ultime compromis sauvera le pays selon Robert Stanfield

OTTAWA (PC) — L'ancien chef conservateur Robert Stanfield craint que le désaveu de la classe politique que s'apprent à faire les Canadiens en votant NON au référendum ne mine dangereusement la société canadienne tout entière.

campagne référendaire contre l'Entente dans une lettre aux lecteurs publiée dans le quotidien torontois *Globe and Mail*.

« Je n'essaierai pas de tenter d'expliquer M. Trudeau. Il y a certaines choses dans la vie qui restent inexplicables », se contente d'observer M. Stanfield. Pour M. Trudeau, le rejet de l'Entente serait moins grave que sa ratification. « Évidemment qu'un NON pourrait avoir de sérieuses conséquences. Selon moi, un OUI en provoquera de bien pires », écrit-il en réponse aux critiques d'un de ses anciens conseillers, M. Gordon Robertson.

« Un pays qui perd la confiance dans ses institutions et ses dirigeants prend le risque de se transformer en société malade. Et nous sommes sur le point de le faire, ne croyez-vous pas ? » a soutenu hier M. Stanfield, invité par le club Richelieu d'Ottawa pour expliquer sa position sur l'Entente de Charlottetown.

Un des prédécesseurs du premier ministre Brian Mulroney, Robert Stanfield a dirigé le Parti conservateur de 1967 à 1976. Trudeau a obligé, il n'a jamais réussi à prendre le pouvoir à Ottawa. Le jour même où M. Stanfield prononçait un discours en faveur du OUI, son ancien adversaire Pierre Elliott Trudeau faisait sa troisième intervention de la

Robert Stanfield se trouve à l'autre bout du spectre constitutionnel. Il favorise un OUI parce qu'il représente l'ultime compromis. « Tout le monde a le droit de s'exprimer mais personne n'a le dernier mot. De nos jours, tout le monde veut avoir le dernier mot », a-t-il soutenu. « Le concept de société distincte est beaucoup plus modéré que les exigences du Québec en la matière dans les années 1970 », a-t-il conclu.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le dernier sondage SOM/LE SOLEIL/CJRP révèle que 35 % de ceux qui appuient l'Entente recherchent avant tout la « paix constitutionnelle », 30 % estiment que c'est une bonne Entente, 17 % expliquent leur choix par la crédibilité du premier ministre Bourassa et 10 % sont d'abord motivés par le fait qu'un rejet de l'accord serait un premier pas vers l'indépendance.

Parmi ceux qui vont voter NON, 51 % le feront pour rejeter une mauvaise Entente, 22 % pour exprimer leur insatisfaction à l'endroit des gouvernements, 18 % pour faire un pas vers l'indépendance et seulement 2 % en raison de la crédibilité de Jacques Parizeau.

Le camp du OUI

Le tiers (34 %) des francophones qui vont voter OUI trouvent que c'est une bonne Entente, tandis que c'est principalement la quête de la paix constitutionnelle qui motive le OUI de 48 % des non-francophones. La proportion de ceux qui ont peur qu'un NON soit un pas vers l'indépendance est somme toute secondaire (10 %), quel que soit le groupe linguistique.

Le seul groupe d'âge dont la majorité (54 %) des membres sont motivés par leur conviction qu'il s'agit d'une bonne Entente est celui des 18-24 ans. C'est également ce qui motive 42 % des 55-64 ans et 42 % des répondants qui ont six ans et moins de scolarité.

Ceux qui ont été le plus influencés par la crédibilité de M.

Méthodologie

Ce sondage a été réalisé en exclusivité pour LE SOLEIL par SOM entre le 16 et le 20 octobre 1992. Au total, 1042 entrevues ont été complétées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec.

La cueillette des données a été réalisée par des interviewers professionnels à partir des centraux téléphoniques de SOM à Montréal et à Québec et était assistée par ordinateur. Au total, jusqu'à huit appels ont pu être placés pour tenter de rejoindre les ménages sélectionnés. Tous ceux qui ont refusé de participer ont été systématiquement rappelés à plusieurs reprises de façon à éliminer les refus contextuels. Le sondage comportait 11 questions et constituait la deuxième section d'un de nos omnibus d'octobre.

Le plan échantillonnel utilisé pour cette enquête est un plan stratifié à deux degrés. Au premier degré, l'échantillon a été stratifié géographiquement en trois grandes régions :

- 431 entrevues dans la RMR de Montréal,
- 313 entrevues dans la RMR de Québec,
- 298 entrevues ailleurs en province.

Au second degré, un répondant éligible du ménage était choisi selon une procédure informatisée de sélection aléatoire simple sur l'âge. L'échantillon initial a été généré aléatoirement par ordinateur dans l'ensemble des échanges téléphoniques actuellement en usage au Québec.

Gilles Therrien
Directeur de la recherche
Vice-président exécutif SOM

LE RÉFÉRENDUM



Le député de Charlevoix ne pourra pas voter à Baie-Comeau

BAIE-COMEAU — Déçu de ne pouvoir voter à Baie-Comeau au référendum, le premier ministre canadien et député de Charlevoix, Brian Mulroney, devra respecter la loi fédérale et exercer son droit de vote au lac Harrington le 26 octobre.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Dans une entrevue accordée exclusivement à la presse régionale, hier matin, Brian Mulroney a lancé avec une certaine déception, que ses avocats l'avaient informé qu'il ne pouvait pas voter dans sa ville natale, lundi. Compte tenu de la loi électorale, je ne pourrai pas voter à Baie-Comeau mais je voterai au Québec, au lac Harrington, a avoué M. Mulroney.

C'est la première fois, depuis sa première élection en 1984, que Brian Mulroney ne sera pas sur la Côte-Nord le soir du scrutin. En 1984 et 1988, le premier ministre avait pu savourer sa victoire auprès des siens. Cette fois-ci, le « p'tit gars de Baie-Comeau » ne connaîtra pas la réaction de ses électeurs à la suite du scrutin.

À ce sujet, Brian Mulroney, se montre rassuré. « Je suis certain que les gens du comté de Charlevoix voteront OUI au référendum, ils ont tendance à me réserver des surprises, comme aux dernières élections. »

Le comité du OUI compte d'ailleurs sur l'appui d'une dizaine de maires de la région. Absence remarquée, celle du maire de Baie-Comeau, M. Roger Thériault, qui veut rester neutre dans le débat mais qui est lié au Bloc québécois, depuis un an. Questionné à ce niveau, M. Mulroney, a répondu que le non-engagement du maire Thériault le laisse totalement indifférent.



On peut mousser la cause du OUI de toutes les façons. La preuve : les bretelles aux « Yes » évidents du premier ministre Don Cameron de Nouvelle-Écosse.

Fort d'un commentaire de Parizeau, Mulroney entend rallier les indécis

CHUTE-AUX-OUTARDES — Brian Mulroney pense que Jacques Parizeau lui a enfin fourni l'argument décisif pour convaincre les nombreux indécis de rallier à la dernière minute le camp du OUI. Son nouveau slogan : « un NON à Charlottetown, c'est un OUI à Jacques Parizeau et à la séparation du Québec. »

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Le premier ministre est arrivé au comité du OUI de Baie-Comeau d'humeur combative hier matin. On lui avait rapporté que lundi soir sur la Rive-sud de Montréal, le chef du PQ avait déclaré : « Après avoir dit NON à ce document-là, il va falloir la faire la souveraineté du Québec, puis la faire vite. »

« L'enjeu de ce référendum au Québec est ainsi radicalement transformé, a expliqué M. Mulroney. Un NON, c'est un OUI en faveur de la brisure du pays : ceux

qui sont encore indécis devraient y penser à deux fois ». Tout au long de la journée, il a passé le même message, prétendant qu'il reste encore 41 % d'indécis au Québec.

D'ailleurs, à Chute-aux-Outarides, le maire de l'endroit, Yo-land Gagné, a avoué être resté indécis jusqu'à lundi soir et choisi le camp du OUI hier matin. Toutefois, dans la salle de réunion du CLSC du village, le public était si peu enthousiaste que tout le monde est resté assis lorsque le premier ministre du Canada a circulé dans leurs rangs pour leur serrer la main.

Ryan dénonce les « faussetés et demi-vérités » du camp du NON

MONTREAL — Précisant d'emblée qu'il acceptera « volontiers » le jugement que la population exercera le 26 octobre, le ministre Claude Ryan s'en est vigoureusement pris aux « faussetés et demi-vérités » contenues dans le texte du camp du NON distribué à tous les électeurs par le Directeur général des élections.

par DIDIER FESSOU
du bureau du SOLEIL

Soutenant qu'elles traduisaient un manque « flagrant et déplorable » de respect envers la population, M. Ryan a ajouté qu'il n'avait jamais vu cela durant les 16 années pendant lesquelles il a pratiqué le journalisme :

« J'ai toujours apprécié la controverse droite et honnête à condition qu'elle respecte les faits, les textes et les personnes (...) Cette entreprise de démolition restera un épisode peu glorieux dans l'histoire politique du Québec. »

Dans un document de 25 pages dont il a lu de très grands extraits, hier matin en conférence de pres-

se, le ministre Ryan s'est insurgé contre les arguments énoncés par le camp du NON. En particulier, les commentaires sur trois articles de l'Entente constitutionnelle ont soulevé son indignation : l'accord sur l'immigration, la nomination des juges à la Cour suprême et les clauses traitant de la langue.

M. Ryan a noté : « Le législateur a prévu l'envoi dans chaque foyer d'un texte d'information émanant de chaque camp. Afin de garantir le sérieux et l'impartialité de l'exercice, il a placé cette initiative sous la responsabilité du Directeur général des élections et cet exercice est financé à même les fonds publics. Il faut que chaque camp énonce sa position dans le respect irréprochable des faits,

des textes et des personnes. Le texte du NON viole manifestement cette règle élémentaire. Tantôt, sciemment ou par ignorance, ils déforment les faits et les textes (...) Tantôt, ils exploitent sans scrupule la peur viscérale qui sommeille au fond de plusieurs d'entre nous concernant notre avenir collectif. »

Et d'ajouter : « Qu'on me fasse une critique très sévère, d'accord. Mais j'aurais honte, à la place du camp du NON, de diffuser de tels mensonges sur la place publique. »

Puis, comparant les constitutionnalistes qui ont donné leur avis à l'un ou à l'autre des deux camps, M. Ryan a dit : « Certains experts (du camp du NON) sont habitués d'avoir raison devant leurs étudiants. Les nôtres sont des experts véritables. Ce sont Yves Fortier, Louis-Philippe de Grandpré et Jules Deschênes. »

M. Mulroney prétend que l'excès de confiance du chef du PQ va se retourner contre lui. « Il a parlé trop tôt », dit-il. Depuis plusieurs semaines que le premier ministre l'accuse de se cacher derrière un écran de fumée et de vouloir se servir du rejet de l'Entente de Charlottetown comme d'un tremplin pour faire avancer la cause de la souveraineté, cette déclaration de Jacques Parizeau, à cinq jours du scrutin référendaire, tombe comme une bouée de sauvetage à laquelle le camp du OUI a bien l'intention de s'accrocher.

Des sondages comme celui du SOLEIL-SOM, confirment effectivement un niveau relativement élevé d'indécis, de l'ordre de 25 % ou plus. Mais la marge entre le OUI et le NON, de plus de 20 points, exigerait que tous les indécis se décident à la dernière minute en faveur de l'Entente de Charlottetown. Il faudrait un événement extraordinaire pour provoquer un tel ralliement et c'est ce que M. Mulroney cherche désespérément depuis une semaine.

Le premier ministre a en passant ridiculisé Gallup, qui donnait le NON en avance de dix points

hier. « C'est la même maison de sondages qui a prédit ma défaite par 13 points, deux semaines avant l'élection de 1988 et j'ai gagné avec 12 points d'avance, une différence de 25 points, a raillé M. Mulroney. Il ne lui reste donc que 10 points à reprendre cette année, « et vous allez voir lundi prochain que le p'tit gars de Baie-Comeau sait comment danser. »

N'empêche que le premier ministre répond de plus en plus facilement à des questions sur son avenir politique en cas de victoire du NON lundi prochain. Sur la Côte-Nord, il a par exemple parlé de ses projets de développement régional. Montrant le quai de Baie-Comeau, qui a coûté 35 millions \$, M. Mulroney a souligné « qu'on peut avoir la meilleure Constitution, si le premier ministre n'a pas dans ses tripes le sens de ce qu'est le développement régional, il n'y en aura pas de quai à Baie-Comeau. »

Et Mulroney lui-même ? « J'ai gagné deux élections, et je suis premier ministre depuis huit ans et demi, a-t-il répondu. J'ai bien du millage dans le corps mais avec un peu de gaz, je suis prêt pour un autre sprint. »

Citations du jour

- « Je pense que j'ai du millage dans le corps et je pense qu'avec un peu de gaz, je peux être bon pour un autre sprint » - Brian Mulroney, premier ministre du Canada, au sujet de son avenir politique, hier, sur les ondes d'une station de radio de Baie-Comeau.
- « Nous ne pouvons continuer à parler de constitution. Quand les gens meurent de faim dans les rues, quand les gens perdent leur emploi, quand les gens ont peur de perdre leur petite entreprise... vous croyez que je veux parler de constitution à tous les matins ? » - Jean Chrétien, chef du Parti libéral du Canada, alors qu'il faisait campagne hier à Toronto.
- « Ce qu'ils (les signataires de l'Entente de Charlottetown) prévoient de faire, c'est réduire la capacité du gouvernement fédéral d'utiliser son pouvoir de dépenser pour promouvoir l'universalité des programmes sociaux, et cela aura des conséquences sur l'assurance-maladie » - Judy Rebick, dirigeante du Comité d'action sur le statut de la femme, hier à Winnipeg.
- « Un pays qui perd la confiance dans ses institutions et ses dirigeants prend le risque de se transformer en société malade. Et nous sommes sur le point de le faire, ne croyez-vous pas ? » - Robert Stanfield, ancien chef du Parti conservateur du Canada, alors qu'il expliquait hier sa position devant le club Richelieu d'Ottawa.
- « La différence se situe entre quelqu'un qui se tient debout comme M. (Jean) Lesage l'a fait au début des années 60, et un Robert Bourassa qui a le vertige quand il se tient debout » - Lucien Bouchard, vice-président du Comité du NON, alors qu'il faisait campagne hier à Laval.
- « Je ne veux pas que l'on perde du temps en votant NON. Je me bats avec toute l'énergie pour protéger l'avenir du peuple québécois. Ce n'est pas une question partisane. Si je puis dire humblement, je le fais parce que j'ai le sens de l'Etat » - Robert Bourassa, hier, lors de l'inauguration d'une usine de papier à Saint-Raymond de Portneuf.

par La Presse canadienne

jusqu'à **1 an** pour payer*



DENON

... Pour l'audiophile averti, qui exige la qualité, sans compromis !

Chaîne haute-fidélité complète DENON / MISSION : récepteur DENONDRA-345, 45 watts RMS / canal, AM-FM stéréo avec télécommande, lecteur laser quadruple échantillonnage, disques 3 et 5 pouces, lecteur cassette Dolby B et C, enceintes MISSION 761. Disponible seulement à nos deux magasins de Québec.

1 199*

RABAIS DE 200*

* Conditionnel à l'approbation du service de crédit, ne payez que la taxe à l'achat.



MISSION

840, Bouvier, 627-0840

La clef de sol

2, St-Jean, 524-8431

Pourquoi endurer une douleur qui persiste?

Saviez-vous qu'une blessure traitée rapidement guérit plus vite?

PUBLIC-REPORTAGE

Les blessures comme les tendinites ou les bursites surviennent la plupart du temps suite à des mouvements répétitifs (chez un joueur de tennis ou un menuisier par exemple), un mauvais geste ou un coup reçu.

Dès l'apparition des symptômes, il faut appliquer de la glace durant 15 minutes et ce, plusieurs fois par jour pendant 24 à 48 heures. Des traitements précoces de physiothérapie sont tout indiqués, si la douleur persiste malgré la glace et le repos du membre endolori. Une blessure que l'on tarde à traiter est, par la suite, beaucoup plus longue à guérir que si elle est traitée immédiatement... et vous pourrez reprendre vos activités d'autant plus rapidement!

De plus, une blessure négligée depuis plusieurs semaines et même plusieurs mois pourra s'aggraver avec la poursuite de l'activité. Le fait d'éviter les mouvements les plus douloureux entraîne souvent la perte d'amplitude et la compensation des autres muscles ou partie du corps et risque de causer d'autres blessures.

Les traitements de physiothérapie permettront d'enrayer l'inflammation et l'enseignement d'exercices spécifiques d'étirement, d'assouplissement et de renforcement musculaire assureront une guérison plus complète.

À la Clinique de Physiothérapie Entrain tous nos patients ont droit à 2 mois gratuits d'entraînement sur les appareils Nautilus et Keiser du Club Entrain pour compléter leur renforcement musculaire et se remettre en forme.

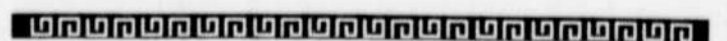
N'hésitez pas à nous consulter.

Clinique de Physiothérapie

Club Entrain
2600, boul. Laurier
(Place Belle-Cour)
Sainte-Foy
Tél.: 658-7888

Consultation médicale

- médecine générale et sportive
- orthopédie
- physiothérapie
- clinique de la douleur
- acupuncture



LE RÉFÉRENDUM

Un NON marquera le rejet des élites économiques, estime L. Bouchard

MONTREAL — La victoire du NON marquera non seulement la répudiation de la classe politique canadienne mais aussi le désaveu de l'establishment économique, affirme le vice-président du Comité du NON, M. Lucien Bouchard.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Dans un point de presse suivant une conférence qu'il prononçait hier devant des élèves et professeurs de l'Institut Armand-Frappier, le président du Bloc québécois a rajouté les « élites économiques » à la liste qu'établissait la semaine dernière Jacques Parizeau de ceux qui, le 27 octobre, devront se livrer à un profond examen de conscience

advenant le rejet de l'Accord de Charlottetown.

« Il va se passer un drôle de phénomène si le NON l'emporte », convient M. Bouchard. « Pour une rare fois, dans un pays démocratique, il y aura une sorte de brisure entre la population et la classe des élites dont la plupart de ses représentants ont tous dit qu'ils étaient favorables au OUI ».

Quand Lucien Bouchard parle des « élites économiques », il vise essentiellement les multinationales et les présidents de grande banque « comme celui de la Banque Royale, M. Allan Taylor ». Il épargne ici les petits entrepreneurs. « Je ne suis pas certain que le directeur de la succursale de la Banque Royale à Chicoutimi soit vraiment d'accord avec M. Taylor ». On se souvient que ce dernier a prêté des pertes d'emplois, une récession catastrophique et une émigration massive vers les États-Unis advenant le triomphe du NON.

Quant à la classe politique canadienne, le rejet de l'Accord de Charlottetown, ce consensus des gouvernements de tout le pays sur la réforme du fédéralisme, Lucien Bouchard prévoit une profonde

« remise en cause ». Dénonçant l'esprit de caste qui a influencé la campagne référendaire, le président du Bloc québécois affirme que les grandes formations politiques nationales devront apprendre « à se dévouer davantage aux intérêts de la population plutôt qu'à ceux de leur parti ».

Eloge à Parizeau

Questionné par un professeur de l'Institut Armand-Frappier qui lui demandait s'il ne ferait pas un meilleur « porteur de ballon » de la souveraineté que Jacques Parizeau, Lucien Bouchard s'est empressé de faire l'éloge du président du Comité du NON.

« M. Parizeau est un personnage historique. Il est irremplaçable. C'est l'homme de la situation. Il a beaucoup d'expérience, d'imagination et d'autorité morale. Il a toutes les qualités », n'en finissait plus d'énumérer Lucien Bouchard.

Dans son message, M. Bouchard n'a pas manqué d'évoquer au passage Robert Bourassa. Faisant une comparaison entre ce dernier et Jean Lesage, qui a toujours repoussé les tentatives interventionnistes du fédéral, il soutient que « c'est là que l'on voit la différence entre quelqu'un qui se tient debout et un autre qui a le vertige quand il est debout ».

Quant à son avenir, Lucien Bouchard se voit, surtout et avant tout, comme le défenseur des intérêts du Québec à Ottawa. Il prévoit déjà que le Bloc québécois arrachera entre 50 et 60 sièges au Québec lors du prochain scrutin général au Canada. Il s'attend aussi à ce que son parti et le Reform Party brouillent les cartes et « forcent » les électeurs à élire un gouvernement minoritaire à Ottawa.

« Les meilleurs gouvernements sont les gouvernements minoritaires parce qu'ils doivent à tout moment tenir compte de la volonté de la population », estime Lucien Bouchard.

Les communautés culturelles sont incitées à aller voter

QUÉBEC — Les membres des communautés culturelles de Québec sont incités à se rendre aux urnes le 26 octobre. Le représentant du Comité régional des communautés culturelles pour le NON, M. José-Luis Thénon, a lancé un appel en ce sens, hier, lors de la présentation de la Table de concertation régionale pour le NON.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

« J'encourage tous les Néo-Québécois à prendre position dans le débat. Bien sûr, je préférerais qu'ils votent NON mais si quelqu'un me dit qu'il opte pour le OUI, je lui dirai 'Bravo' parce qu'il s'implique », a déclaré M. Thénon au SOLEIL à l'issue de la conférence de presse.

Le professeur d'origine argentine note un intérêt grandissant pour la chose publique chez les membres des communautés culturelles depuis le début de la campagne référendaire. Et, à son avis, la plupart de ceux qui se prononceraient rejeteront les offres constitutionnelles. Mais, ajoute-t-il, trop de ces citoyens s'abstiennent. « Quand on a grandi dans un pays où le fait d'exprimer une opinion politique différente de celle du gouvernement pouvait signifier mort, disparition, prison ou expulsion, ça prend des décennies pour en revenir, pour comprendre qu'on a non seulement le droit mais aussi le devoir de s'exprimer, parce que la démocratie ne se fait pas toute seule », explique-t-il.

M. Thénon déplore par ailleurs que certaines communautés culturelles semblent indifférentes parce qu'elles n'ont pas pu développer de réflexes démocratiques




Le représentant du Comité régional des communautés culturelles pour le NON, M. José-Luis Thénon.

dans leurs pays d'origine. Elles acceptent donc sans broncher « le paternalisme anti-démocratique » dont font preuve beaucoup de dirigeants des associations ethniques. À Québec, la Confédération

des associations linguistiques et culturelles (CALQ) n'a pas pris position, non plus que la CASA qui réunit différents groupes latino-américains mais, à Montréal, certains se sont prononcés sans consulter leurs membres. « Ils oublient qu'ils ont un mandat culturel et non politique », souligne M. Thénon.

On compte environ 15 000 Néo-Québécois dans la région de la capitale, la plupart extrêmement bien intégrés. Comme leurs concitoyens de vieille souche, ils sont invités à une grande fête multiculturelle (pré-référendaire) vendredi, à 19 h 30, à la CSN.

En plus du Comité régional des communautés culturelles pour le NON, une vingtaine d'organismes composent la Table de concertation, dont les centrales syndicales, la Fédération des femmes du Québec l'Union des artistes, le Comité des avocats pour le NON, le PQ, le Bloc québécois et la Société nationale des Québécoises et des Québécois de la Capitale.



Évolution

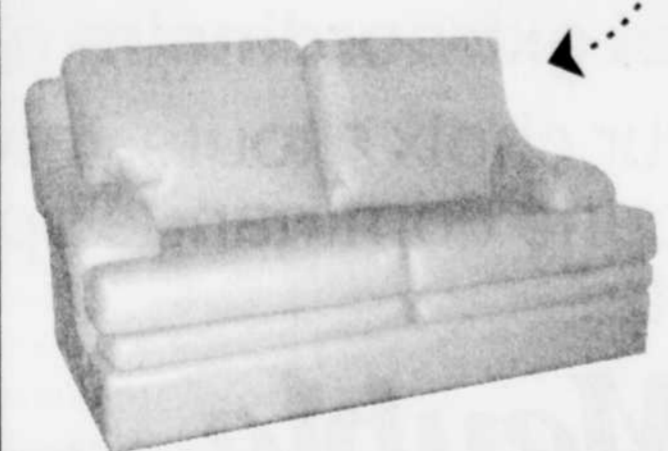
Offre exceptionnelle

Du 14 au 24 octobre 1992

Des cuirs classiques

1895⁰⁰ \$

TPS incluse



maison corbeil

Le meuble que l'on aime!

2,500 Jean Perrin, Centre Métrobec, Québec
Boul. de la capitale, sortie St-Jacques ☎ 847 2724

- ### Calendrier du jour
- Voici l'ordre du jour prévu des principaux partisans du OUI et du NON.
- par La Presse Canadienne
- Le premier ministre du Québec et président du Comité du OUI, Robert Bourassa, prononce une allocution à midi devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et participe en soirée à une assemblée publique à Drummondville.
 - Le président du Comité du NON, Jacques Parizeau, prononce à midi une allocution devant les membres de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy et sera en soirée à Granby pour une assemblée publique à laquelle participe également le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.
 - Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, fait campagne à Montréal.
 - Débat à Québec entre le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry, et le coprésident de la Commission Bélanger-Campeau, Michel Bélanger, devant les membres de l'Association des économistes du Québec.
 - L'ex-premier ministre ontarien David Peterson est à Québec en compagnie du ministre des Affaires intergouvernementales Gil Remillard.
 - Conférence de presse du chef du Parti vert, Jean Ouimet, à Québec.
 - Le leader du mouvement Souveraineté Québec, Jean Campeau, s'adresse aux membres de la Chambre de commerce de Ville Saint-Laurent.
 - Le chef du Parti libéral du Canada, Jean Chrétien, est à Regina, en Saskatchewan.
 - Le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, est à Cranbrook, en Colombie-Britannique.

- **« Mulroney est cuit », soutient Chrétien**
TORONTO (PC) — Que l'on vote OUI ou que l'on vote NON au référendum, le premier ministre Brian Mulroney perdra ses élections, a prédit le chef libéral Jean Chrétien, lors de son passage à Toronto hier. Participant à une tribune téléphonique, M. Chrétien a émis cette opinion pour convaincre un auditeur qui se disait libéral mais qui refusait de voter OUI par crainte d'aider la cause de M. Mulroney. « Voyons donc, Mulroney est cuit de toutes façons ».
- **Le New York Times pour le OUI**
(PC) — Le New York Times souhaite que le OUI l'emporte au Canada. Dans un éditorial paru dans son édition d'hier, intitulé « Yes-Oui for Canada », l'influent quotidien new-yorkais estime que l'Entente de Charlottetown est un compromis qui permettra de préserver et d'améliorer le Canada. « L'intérêt des États-Unis est dans une solution garantissant la stabilité et la solidité de son allié le plus fiable et de son plus grand partenaire commercial », indique-t-il.
- **Parizeau rétorque à Ryan**
LAVAL — Irrité par les commentaires du ministre Claude Ryan, sur son rôle lors de la crise autochtone, Jacques Parizeau a révélé hier que c'était lui qui était intervenu auprès de Robert Bourassa pour amener une intervention de la Sûreté du Québec en mai 1990 à Akwesasne lors de la crise qui se termina par le meurtre de deux autochtones. « Le gouvernement ne voulait pas bouger. Konrad Sioui m'a téléphoné pour me dire que les gens se tiraient du fusil les uns sur les autres. J'ai alors rejoint M. Bourassa pour lui dire d'envoyer la Sûreté sur-le-champ », d'expliquer M. Parizeau en soulignant que lorsque les policiers québécois se sont pointés le bout du nez, il y avait déjà deux morts.
- **De l'absolutisme, soutient Rémillard**
QUÉBEC — C'est de l'absolutisme de dire que l'Entente constitutionnelle n'est pas bonne parce qu'on n'a pas obtenu d'un seul coup tout ce qu'on voulait, a déclaré hier le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales du Québec et ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, devant une soixantaine d'élèves du collège Mérici. M. Rémillard a donné l'exemple d'une personne qui achèterait un billet de loterie dans l'espoir de gagner 1 million \$ et qui, en remportant 500 000 \$, préfère refuser cette somme sous prétexte que ce n'est pas assez.
- **Proviso déteste les visites inattendues**
LAVAL (PC) — Les dirigeants de Proviso n'ont pas du tout apprécié voir arriver la caravane du Comité du Non à leur entrepôt de Laval, hier, et ils ont, dans un premier temps, refusé l'accès à leurs installations aux Lucien Bouchard et Fernand Daoust, prétextant que personne ne leur avait annoncé cette visite. Il a été possible d'apprendre que cette visite avait été organisée par les dirigeants des syndicats locaux de la FTQ et que, semble-t-il, les patrons n'en avaient pas été avisés.
- **Harper prône le boycottage**
FORT ALEXANDER, Manitoba (PC) — Elijah Harper, ce député néo-démocrate manitobain autochtone qui a contribué à la mort de l'Accord du lac Meech, invite les autochtones à boycotter le référendum constitutionnel de lundi. M. Harper a déclaré hier qu'il ne s'oppose pas au projet d'entente. Il estime tout simplement que les autochtones n'ont pas eu suffisamment de temps pour en discuter et l'analyser, et il ne veut pas voir enchaînées dans la Constitution des dispositions que les autochtones regretteraient par la suite.

Regardez ailleurs mais achetez le meilleur



Certains magasins trompent les consommateurs en annonçant constamment 40 à 60% de réduction. Ces prix gonflés ne peuvent représenter qu'une production massive et commerciale sans aucun rapport avec la réalité.

Chez Prémont Forgues, nous vous offrons qualité-travail-style-nouveauté aux prix les plus raisonnables. Ne manquez pas votre chance de posséder une fourrure Prémont Forgues.

Vous méritez le meilleur.

Judith Soffron

654-3660

Place de la Cité
2635, boul. Hochelaga
Sainte-Foy (Québec)

■ TRÈS PRÉMONT FORGUES

Le vison: il a l'élégance d'être impeccable. Sa pureté, sa coupe et sa finition ont peu de prise sur le temps.

À partir de

2 495\$




FOURRURES

DEUX NOMS... UNE RÉPUTATION

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

LE DIRECTEUR A DIT:

faut qu'ça sorte!

Une vaste surface de notre magasin de Vanier a été remplie de meubles et appareils audio/vidéo neufs, articles discontinués, échantillons de plancher ou légèrement endommagés. Ils sont clairement identifiés par la mention "faut qu'ça sorte" et arborent le plus bas prix dont vous ayez pu rêver.

**EN VENTE AU
PRIX COÛTANT
OU MOINS!!!**

Dépêchez-vous, car nous sommes prêts à perdre de l'argent pour libérer de l'espace.

Voici les conditions spéciales de cet extraordinaire événement :

- les premiers arrivés auront le meilleur choix ● toute vente finale
- livraison gratuite et immédiate ● aucune commande spéciale
- léger supplément pour financement

**ATTENTION
AU MAGASIN DE
VANIER
seulement**



**100, rue Chabot
à proximité des
Halles Fleur de Lys
683-9600**

Désastreux pour la gestion des diplômes Un tiers des étudiants changent de programme durant leur baccalauréat

MONTREAL (PC) — Un étudiant sur trois change de programme en cours de baccalauréat, ce qui a des effets désastreux sur la capacité des universités à décerner des diplômes.

C'est du moins ce que révèle un rapport sur les études de premier cycle rendu public hier par le Conseil des universités. Après avoir scruté pendant sept ans le cheminement d'étudiants au bac, le Conseil conclut que le phénomène du magasinage des programmes d'études affecte sérieusement le taux de «diplômation» des universités québécoises.

On y apprend que plus du tiers des étudiants à temps complet changeront d'orientation en cours d'études et 43 % de ceux qui étudient à temps partiel. En bout de ligne, tous ces changements de parcours sont fort coûteux, estime le Conseil des universités, car ils mènent tout droit au décrochage.

En effet, plus de la moitié des décrocheurs ont changé de trajectoire d'études avant d'abandonner. Et pour ceux qui modifient leur itinéraire en cours de route, il leur faudra en moyenne passer une année supplémentaire sur les bancs d'école avant d'obtenir un diplôme.

Fait à noter, ce phénomène de prolongation des études frappe particulièrement les universités francophones. Même si leurs étudiants n'échappent pas à la tentation de réviser leurs choix d'études, les institutions anglophones parviennent malgré tout à garder au bercail beaucoup de leurs protégés.

Les universités de langue anglaise décernent deux fois plus de

diplômes, dans des délais minimes, à des étudiants qui ont changé de programmes que dans les universités francophones.

Blâme partagé

Le Conseil affirme d'ailleurs que les étudiants ne doivent être les seuls à porter le blâme de ce phénomène. «Les universités n'ont pas adéquatement adapté leur mode de fonctionnement aux besoins multiples d'une clientèle qui s'est largement diversifiée», note-t-on dans le rapport.

«Ce prolongement semble être lié en partie à l'absence, ou la sous-utilisation de programmes généraux, du genre de ceux qui existent dans les universités anglophones», ajoute-on au surplus.

Autre source de désolation, le Conseil constate que les programmes de certificat se portent mal au Québec, car plus des deux tiers des étudiants qui s'y inscrivent abandonnent avoir d'avoir obtenu un diplôme.

Pas moins de 83 % des participants inscrits aux certificats dispensés par les universités étudient à temps partiel et seulement trois % d'entre eux obtiendront un jour un baccalauréat.

Sorte de formule brève et condensée offerte pour favoriser le retour des adultes aux études, le certificat ne semble pas du tout répondre aux attentes formulées lors de sa création, estime le Conseil des universités.



Les 78 ans du 22e

Le Royal 22e Régiment a souligné, hier midi, Place George V, le 78e anniversaire de sa formation. Sous les yeux de nombreux curieux, une garde d'honneur du deuxième Bataillon Royal 22e Régiment a participé à la brève cérémonie, avec drapeau flottant, baïonnettes aux canons et tambours battants. La cérémonie a été présidée par le colonel du Régiment, le lieutenant général J.J. Paradis. Les troupes, incluant les anciens combattants et les retraités, ont été rassemblés sur le terrain, en face du monument du Royal 22e Régiment, où elles ont été passées en revue par le colonel. Une couronne de fleurs a été déposée au pied du monument. Le 22e Bataillon (canadien-français) a été levé le 21 octobre 1914. Dès septembre 1915, il a pris sa place sur la ligne de combat dans les Flandres. En 1920, l'état-major du Régiment s'est établi à la Citadelle. Le Régiment compte trois bataillons en service dans les forces régulières : le premier Bataillon est cantonné à Lahr, en Allemagne, et sera rapatrié au pays en 1993 ; le deuxième Bataillon se trouve à la Citadelle de Québec ; le troisième Bataillon est à Valcartier.

Folies d'Automne

2 POUR 1

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
22, 23, 24 OCTOBRE

2 POUR 1 995\$

TPS 7% INCLUSE

UNE VALEUR DE 3 990 \$



Canapés très confortables avec coussin cale-reins et double coussinage au siège, garnis de cuir véritable vert.

QUANTITÉ LIMITÉE

Hâtez-vous! Réservez les vôtres au plus tôt!

AUCUN PAIEMENT AVANT OCTOBRE 1993*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 octobre 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage

"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

A L'ACHAT DE 2 CAUSEUSES, OBTENEZ
1 TAPIS ORIENTAL
À 1/2 PRIX

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

■ SOFA DESIGN
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

GRATUIT: SERVICE DE DÉCORATION

Maunéquin



Vu le succès remporté, Régina prolonge la
"chasse aux canards"
à sa boutique!

Rabais de
15% 20% ou 25%
...l'un des petits canards
cache même un rabais de **50%!**

Groupe spécial de
KILTS
Cour. jusqu'à 160\$
Spécial
99\$

PLACE de la CITE Entre Place Laurier et Place Ste-Foy 2635, Hochelaga Sainte-Foy



Combinez le plaisir du confort à celui du charme...

Jusqu'à samedi seulement

achetez un combiné et obtenez-en un 2e de même valeur ou de valeur moindre à **50%** de rabais.

ROSA BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE de la CITE

Niveau promenade, entrée Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

JOURNALISTES EN GRÈVE

60 500\$ PAR ANNÉE

**HORAIRE DE
32 HEURES PAR SEMAINE**

**SEMAINE DE
4 OU 3 JOURS CONSÉCUTIFS**

**8 SEMAINES
DE CONGÉS PAYÉS**

SÉCURITÉ D'EMPLOI TOTALE

**EN GRÈVE!
ÇA N'A PAS DE BON SENS**

LE SOLEIL

Transport de plutonium de la France au Japon: le Canada d'accord

OTTAWA (d'après PC) — La Commission de contrôle de l'énergie atomique considère qu'elle n'a aucune raison de refuser d'autoriser l'expédition, de France à destination du Japon, d'un chargement de plutonium hautement radioactif produit à partir d'uranium canadien, même si le projet est la cible de critiques internationales.

Le groupe écologiste Greenpeace demande à Ottawa de stopper l'expédition par voie maritime, affirmant qu'un accident pourrait entraîner un désastre et que le Japon pourrait se servir du plutonium pour fabriquer des armes nucléaires.

« Le Japon accumule bien plus de plutonium qu'il n'en a besoin pour ses réacteurs. On les soupçonne d'être en train de se doter

d'une capacité de production d'armes nucléaires », a soutenu le chercheur de Greenpeace, M. Stan Gray, en entrevue, hier.

Le projet est controversé. Le trajet que doit emprunter le cargo n'a pas été rendu public par crainte d'attaques terroristes, et la date de son voyage n'est pas connue.

En vertu des règles internationales sur le transport de matériel radioactif, le Canada a son mot à dire sur l'expédition projetée

même s'il ne possède pas le plutonium, qui a été produit en France à partir de combustible nucléaire usé japonais, pour la bonne raison qu'il a fourni une partie de ce combustible au Japon. Un pays qui fournit du combustible nucléaire conserve une certaine responsabilité à l'endroit de ce matériel, même après que celui-ci a été utilisé dans des réacteurs et transformé.

« Nous ne voyons aucune raison de ne pas donner notre permission », a déclaré M. Hugh Spence, porte-parole de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Seule une petite partie du plutonium du chargement en question provient d'uranium canadien, a-t-il dit.

SPECTACULAIRE SPÉCIAL D'AUTOMNE!

MAGASIN LATULIPPE

BLOUSON "BOMBER" TOP GUN - MA-1

Nylon noir ou bourgogne

69⁹⁵



BLOUSON "MISTY MOUNTAIN"

Choix de couleurs et de modèles

62⁹⁵ à 159⁹⁵



HABITS DE PLUIE INDUSTRIELS 100% PVC JAUNE 19⁹⁵

GRAND CHOIX HABITS DE PLUIE MODELE SPORT 8⁹⁵ à 143⁹⁵



ENSEMBLES DE TRAVAIL BLEU - VERT - GRIS - BRUN

BIG BILL CHEMISE 23⁵⁰ PANTALON 23⁵⁰

KODIAK CHEMISE 28⁹⁵ PANTALON 28⁵⁰

BIG B (Hammill) CHEMISE 24⁵⁰ PANTALON 27⁵⁰



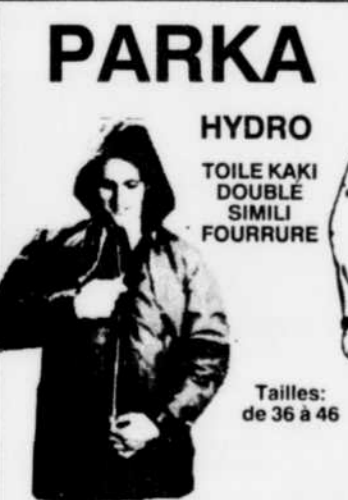
COMBINAISON DOUBLÉE 65⁹⁵ PANTALON DOUBLÉ PIQUÉ 35⁹⁵ PANTALON DOUBLÉ DE FLANELLE 38⁹⁵



CHEMISE À CARREAUX FLANELLE 10⁹⁵ à 32⁹⁵ CHEMISE DOUBLÉE PIQUÉE De 21⁹⁵ à 36⁹⁵



SOREL "KAUFMAN" HOUSE DE CUIR Feutre amovible, confort assuré De 41⁹⁵ à 102⁹⁵ Toutes les pointures Hommes, femmes, enfants



PARKA HYDRO TOILE KAKI DOUBLÉ SIMILI FOURRURE Taille: de 36 à 46 De 53⁵⁰ à 79⁹⁵



FAMEUX HABIT HYDRO TOILE KAKI Extra résistant Confectionné pour le travail extérieur à Québec De 79⁹⁵ à 279⁹⁵



SALOPETTE ISOLANTE Modèles en nylon ou en toile résistante CONFORT CHALEUR Garantie sous zéro De 53⁹⁵ à 239⁹⁵



HABIT DE MOTONEIGE 2 pièces Nylon résistant aux intempéries Doublure antigel piquée GARANTIE SOUS ZÉRO De 105⁹⁵ à 205⁹⁵



GANTS DE TRAVAIL CUIR ET COTON 125 LA PAIRE OU 12\$ LA DOUZAINE



BAS DE LAINE De 25⁹⁵ à 12⁹⁵ la paire



VESTE DOUBLÉE LAINE OU SIMILIFOURRURE 32⁵⁰



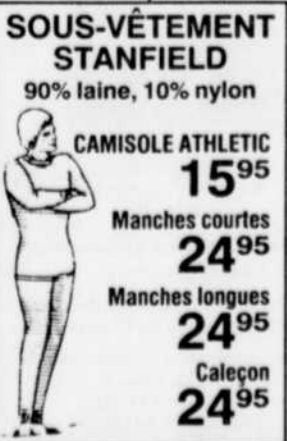
TUQUE EN TRICOT DE 250 à 28⁹⁵



CHEMISE ÉDREDON ÉPAIS De 18⁹⁵ à 20⁹⁵



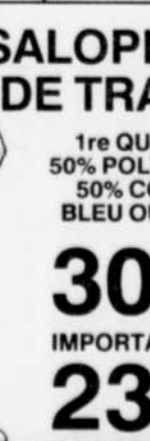
CHEMISES DE LAINE À CARREAUX De 48⁹⁵ à 65⁹⁵



SOUS-VÊTEMENT STANFIELD 90% laine, 10% nylon CAMISOLE ATHLETIC 15⁹⁵ Manches courtes 24⁹⁵ Manches longues 24⁹⁵ Caleçon 24⁹⁵



SALOPETTES DE TRAVAIL 1re QUALITÉ 50% POLYESTER 50% COTON BLEU OU VERT 30⁹⁵ IMPORTATION 23⁵⁰



UNIFORME FAMEUX uniformes pour stations-service, camionneurs, livreurs, chauffeurs, etc. Nous gardons un assortiment complet en magasin PANTALON 49⁹⁵ BLOUSON 56⁹⁵

Du jamais vu chez... AVENTURE

ELECTRONIQUE

FINANCEMENT 6 MOIS

AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT • AUCUN DÉPÔT

AVANT AVRIL 93

Sur articles sélectionnés HITACHI, CANON, SANYO, CANON et bien d'autres! Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.



ENSEMBLE AUDIO avec PLATINE DOUBLE CASSETTE LECTEUR LASER et TÉLÉCOMMANDE

RÉCEPTEUR AUDIOVIDÉO Puissance 80 watts total Son ambisonique Pré-ampli sans bruit de fond ENCEINTES D'ETAGÈRE Enceintes à 2 voies Suspension acoustique

LECTEUR LASER À CONVERTISSEUR LINÉAIRE HAUTE DENSITÉ CNA à impulsions (8) avec conformation étendue du bruit

TOTAL 80 WATTS

799\$

ENFIN ILS SONT ARRIVÉS CHEZ AVENTURE...



HAUT-PARLEURS MISSION À PARTIR DE: 249\$



Canon CAMSCOPE 8mm 2 LUX - ZOOM 8X TÉLÉCOMMANDE • Viseur 180° FlexiGrip™ • Obturateur 3 mode haute vitesse • Générateur de caractères • Fendu • Visionnement de l'enregistrement • Prise d'entrée A/V



HITACHI Performance exceptionnelle TÉLÉCOMMANDE ACCÈS SÉLECTIF • Minuterie d'arrêt • Rappel du dernier canal • Synchronisation 181 canaux • Indicateurs volume / canal à l'écran • Équilibrage du blanc



MITSUBISHI 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO • Télécommande unifiée avec bague d'accélération/navette intégrale • Image intelligente • Effets spéciaux • 2 têtes audio Hi-Fi • Montage • Accès rapide • Verrouillage des canaux • Affichage à l'écran • Nettoyeur de têtes automatique

449\$

Centre Commercial Place Lebourgneuf QUÉBEC

MAGASIN LATULIPPE 637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC - TÉL.: 529-0024

64 BOUTIQUES AU QUÉBEC Le No 1 En Électronique

Éducation: la CEQ estime que Québec en met trop

LAVAL — La CEQ, qui trouve louables plusieurs mesures du ministère de l'Éducation, commence à trouver qu'il y en a trop et que le gouvernement tire « dans toutes les directions à la fois ». Elle veut plus de cohérence.

par LIA LÉVESQUE
de la Presse canadienne
Aussi, le plan Pagé contre le décrochage scolaire, auquel la CEQ

opine Mme Page. Quelques idées sont bonnes, prises individuellement, mais il y en a trop. « Il faut stopper cette prolifération de mesures improvisées. » La CEQ veut un véritable débat sur la mission de l'école, « qui permettrait d'en arriver à un nouveau consensus pour les 20 ou les 30 prochaines années ».

La Centrale de l'enseignement du Québec tient son conseil général à Laval jusqu'à vendredi. À cette occasion, les délégués se pencheront sur le plan d'action pour 1992-94. Ils feront aussi le point sur le plan du ministre Michel Pagé sur la réussite scolaire.

Dans son discours d'ouverture, la présidente Lorraine Pagé a blâmé le gouvernement qui « semble aller dans toutes les directions à la fois, avec des mesures qui se contredisent les unes les autres », parfois.

« Il est difficile de trouver un fil conducteur », soulignait Mme Pagé, au cours d'une rencontre avec la presse. « En l'espace de quelques mois, le ministre a lancé son plan d'action sur la réussite, dit qu'il n'a pas assez d'argent mais annonce qu'il augmentera le financement des écoles privées, qu'il veut élargir l'accès à l'école anglaise pour les immigrants, qu'il veut améliorer la qualité du français écrit, qu'il veut renforcer l'enseignement de l'anglais langue seconde, améliorer la formation professionnelle. » C'est beaucoup.

Et ces mesures s'ajoutent à la revalorisation de la formation et de l'image de l'enseignant, annoncée plus tôt cette semaine, de même qu'à la révision du rôle des cégeps.

« Oui, notre système d'éducation souffre de plusieurs maux mais, à vouloir ausculter, soigner, panser, opérer le malade, tout à la fois, on risque bien de le tuer »,

opine Mme Page.

« Il faut stopper cette prolifération de mesures improvisées. » La CEQ veut un véritable débat sur la mission de l'école, « qui permettrait d'en arriver à un nouveau consensus pour les 20 ou les 30 prochaines années ».

Plan Pagé

Au cours de sa rencontre avec les journalistes, Mme Pagé s'est attardée au plan Pagé contre le décrochage scolaire. Selon elle, le plan a des « ratés » qui ne se généralisent pas, mais qui ne sont pas non plus « des points isolés ».

La centrale avait signé un protocole avec le ministère, prévoyant la participation des ensei-

gnants aux divers projets visant la réussite scolaire. Toutefois, il semble qu'au niveau local, où le plan doit être mis en oeuvre, de sérieuses anicroches se présentent. Les commissions scolaires ne sont pas toutes aussi ouvertes à la participation des enseignants.

La CEQ ne va pas jusqu'à menacer de retirer son appui au plan Pagé, mais prévient que des correctifs devront être apportés.

« On n'est pas en situation de menacer maintenant, de dire qu'on se retirerait si les choses ne vont pas », mais Mme Pagé prévient, du même souffle, que la centrale ne maintiendra pas sa participation si le plan Pagé s'avère « futile ».

Défense militaire

Marcel Masse souhaite prendre ses distances avec les États-Unis

OTTAWA (AFP) — Le ministre de la Défense Marcel Masse voudrait voir le Canada, en matière de défense militaire, prendre ses « distances » des États-Unis et de la Grande-Bretagne et resserrer ses liens, en revanche, avec la France, rapportait hier le quotidien *Ottawa Sun*.

Le journal cite sur ce point des propos du ministre tenus lors d'un séminaire de l'armée en juin dernier, et transcrits par un officier supérieur canadien présent à ce séminaire. Marcel Masse est considéré comme un farouche nationaliste du Parti progressiste-conservateur.

« Le ministre a attiré l'entière attention de l'assistance lorsqu'il a dit que (le Canada) devait prendre quelque distance, du moins sur les questions militaires, des États-Unis et de la Grande-Bretagne », écrit l'officier supérieur canadien, cité par le journal.



Activation GRATUITE (valeur 60 \$)
RABAIS DE 1000 \$

Un rabais incroyable sur ce téléphone cellulaire portatif MITSUBISHI 3000, super équipé et parmi les plus petits au monde. Conditionnel à l'activation sur le réseau Bell Cellulaire, par la Clef de Sol. Quantité limitée: 12. (1 par client).

MITSUBISHI
Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

399 Ord.: 1399

La clef de sol

840, Bouvier, Charlesbourg • 627-0840 2, St-Jean, Québec • 524-8431

ENCORE UNE FOIS, C'EST LE TEMPS DES

Obligations d'épargne du Canada

*C'est le temps de la récolte.
C'est aussi le temps de prévoir et de rassembler vos économies pour acheter des Obligations d'épargne du Canada. Depuis 46 ans, elles représentent l'investissement favori de millions de Canadiens.
Mais hâtez-vous, car les nouvelles obligations ne sont en vente à leur valeur nominale que jusqu'au lundi 2 novembre. Alors, achetez vos Obligations d'épargne du Canada dès aujourd'hui à votre institution financière.*

VOICI SIX BONNES RAISONS D'ACHETER :

- SÛRES.** Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada.
- ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS.** Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; vous avez donc toujours accès à votre argent.
- TAUX D'INTÉRÊT CONCURRENTIEL.** Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada offrent un taux d'intérêt concurrentiel de 6 % la première année. Pour chacune des onze années suivantes jusqu'à l'échéance, le taux d'intérêt annuel de ces obligations sera annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

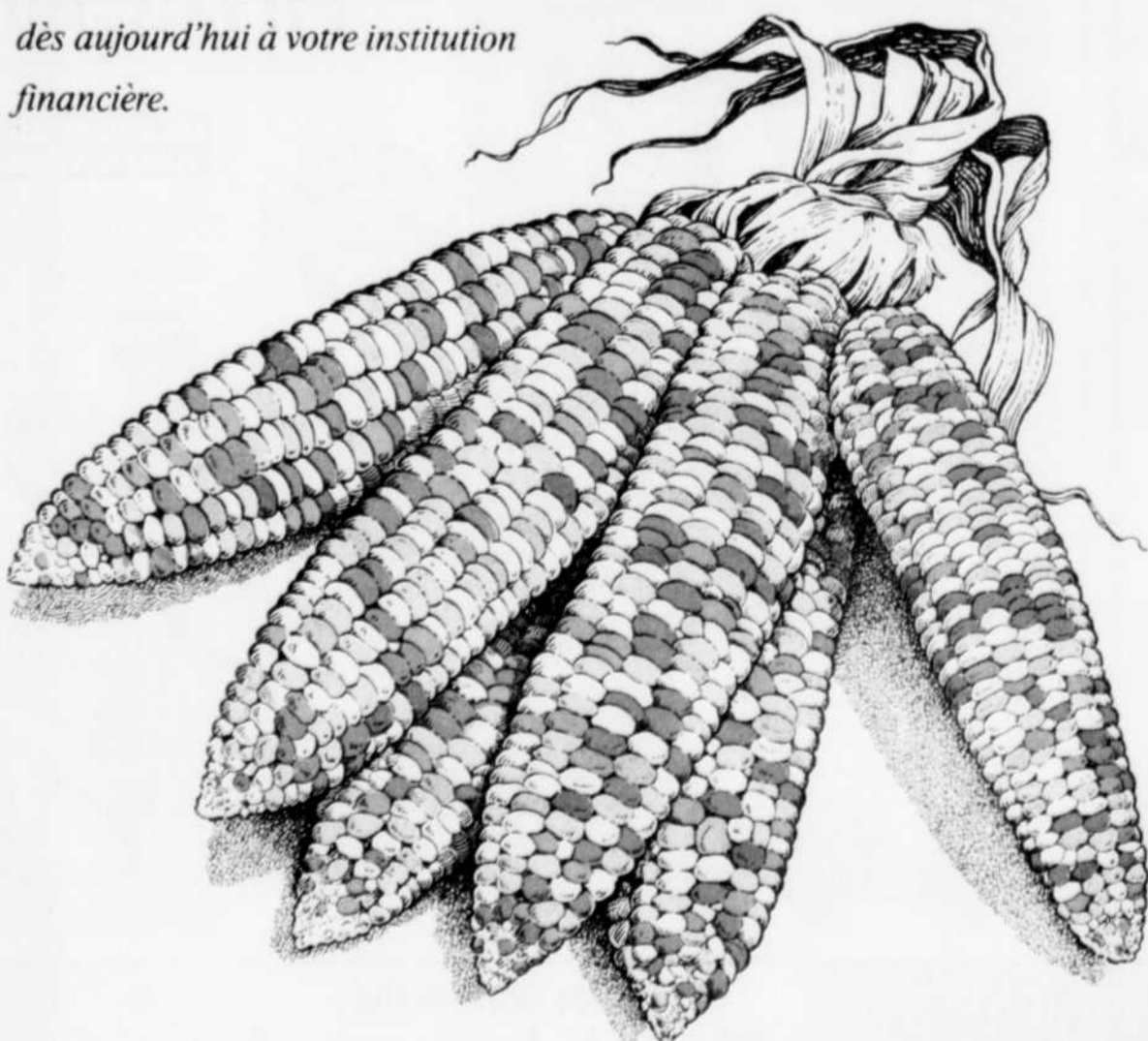
- DEUX TYPES D'OBLIGATIONS.** Quand vous optez pour les obligations à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement. Si vous choisissez les obligations à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé le 1^{er} novembre de chaque année.
- À PARTIR DE SEULEMENT 100 \$.** Les obligations à intérêt composé sont offertes à partir de coupures de 100 \$, tandis que les obligations à intérêt régulier le sont en coupures minimales de 300 \$. Cette année, la limite d'achat personnelle est augmentée à 100 000 \$.

6%
LA PREMIÈRE ANNÉE

- LES ACHETER... RIEN DE PLUS FACILE!** Les obligations sont offertes dans tout le pays. Achetez les vôtres à votre institution financière.

TAUX DES ÉMISSIONS EN COURS. Les six dernières émissions d'Obligations d'épargne du Canada, datées de 1986 à 1991 (émissions S41 à S46 inclusivement), rapporteront elles aussi 6 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 1992. **HÂTEZ-VOUS!** Afin d'éviter les files d'attente, achetez vos obligations dès aujourd'hui. Votre paiement peut être daté du lundi 2 novembre, dernier jour de la campagne.

Vous pouvez obtenir tous les détails là où les Obligations d'épargne du Canada sont en vente.



Canada

Achetez-les jusqu'au 2 novembre.

CONFÉRENCE



La réussite du couple
Ouvert aux gens seuls et aux couples
FRÉDÉRIC-ANDRÉ HURTEAU
M.A. PSYCHOLOGIE TRANSPERSONNELLE

La relation amoureuse saine, la dynamique du couple, la communication, la rencontre sexuelle, l'intimité, les conflits, l'affirmation de soi.

Reservations nécessaires:
832-8521

DATE: Vendredi 23 octobre 1992, 19h30
ENDROIT: Hôtel Plaza Universel 3031, boul. Laurier, Sainte-Foy
Ateliers à venir
Guerrier intérieur et estime de soi les 23, 24, 25 octobre. Guérisseur intérieur et intimité, les 6, 7, 8 novembre. Visionnaire intérieur et intuition les 27, 28, 29 novembre. **Groupe de développement transpersonnel** (300 heures) Début janvier 93.



Association québécoise de la qualité Régionale de Québec

CONFÉRENCE



Monsieur Pierre Blais
Coordonnateur
Centre Louis-Hébert

TITRE: Changer la culture de l'organisation par la qualité totale

DATE: Le mercredi 28 octobre 1992
HEURE: 13h30 à 15h
LIEU: Québec Inn 7175, boul. Hamel Ouest Sainte-Foy (Québec)

INFORMATION ET INSCRIPTION:
(418) 836-2084
(418) 833-0399
(418) 657-5872

CONFÉRENCE



M. Louis Bernard
1^{er} vice-président,
Banque Laurentienne
du Canada

De fonctionnaire à gestionnaire: un défi à relever

le 29 octobre 1992, de 12h à 14h, à l'Hôtel Leews Le Concorde.

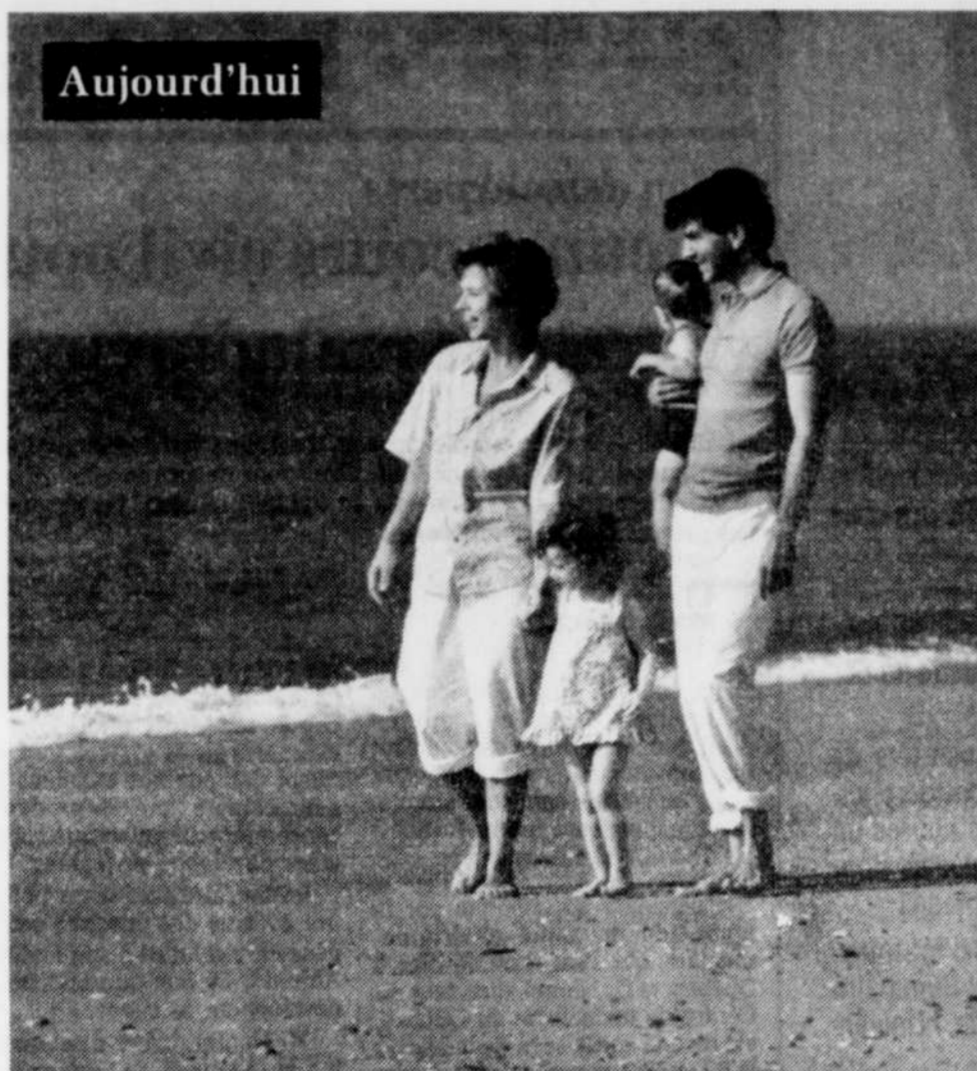
Pour information et réservation:
M^{me} Line Lagacé
Téléphone: 649-3336
Télécopieur: 643-8083
Membres: 24\$, non-membres: 30\$

INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU CANADA
Région de Québec

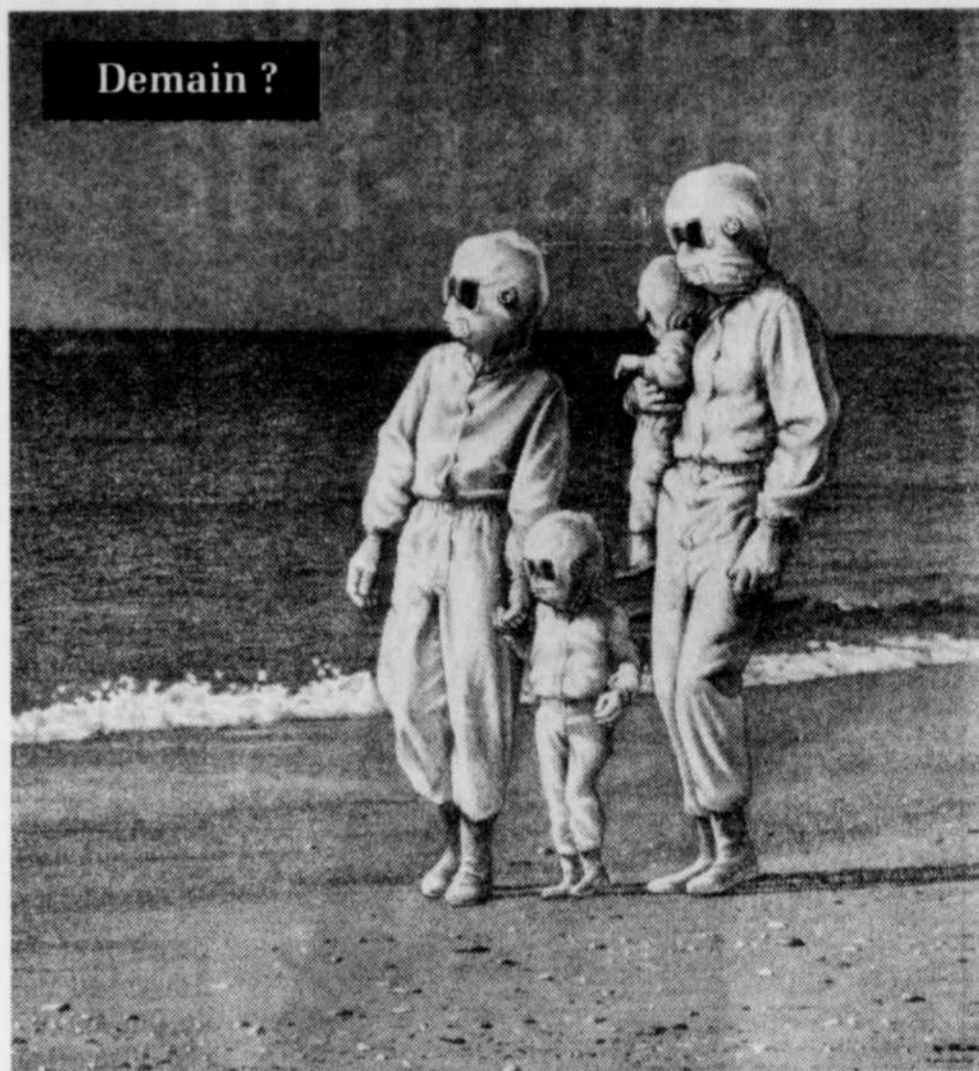
URGENCE OZONE

[DITES À DU PONT D'ARRÊTER DE DÉTRUIRE LA COUCHE D'OZONE. IL N'Y A PAS UNE SECONDE À PERDRE!]

Les plus grands spécialistes des sciences de l'atmosphère, dont les chercheurs de la NASA, sont unanimes: la couche d'ozone, qui protège la vie sur Terre en filtrant le rayonnement ultraviolet solaire, est dangereusement amincie par les CFC et d'autres produits chimiques. Et la situation ne fait qu'empirer. Le directeur du programme des Nations Unies pour l'environnement, M. Mostafa Tolba, a qualifié le problème comme étant "un des pires dangers auxquels l'humanité a eu à faire face." **SOUS PEU, TOUTES LES FORMES DE VIE SUR TERRE SERONT EXPOSÉES À UNE MENACE SANS PRÉCÉDENT.** Le gouvernement a d'ailleurs déjà commencé à émettre des alertes quotidiennes concernant les rayons ultra-violet, à cause de l'amincissement de la couche d'ozone. **Qui oserait croire que devant une telle situation, la société Du Pont et son principal actionnaire, la compagnie Seagram, continuent à réaliser des profits en fabriquant ces substances dangereuses? Ne les laissez pas faire et lisez ce qui suit.**



Aujourd'hui



Demain ?

I. L'avenir de l'humanité

Quand Du Pont faisait sa publicité sur le thème "De meilleurs produits pour mieux vivre", personne ne se doutait que cela pourrait un jour signifier une "vie meilleure" dans la crainte du soleil. C'est pourtant ce que l'avenir semble nous réserver. La société Du Pont est le premier producteur mondial de chlorofluorocarbures (CFC), qui sont les principaux responsables de la destruction de la couche d'ozone. Ces produits chimiques s'élevaient lentement jusque dans la stratosphère où leurs molécules se dissocient pour libérer du chlore. Le chlore détruit les molécules d'ozone entraînant ainsi un amincissement de la couche d'ozone. Cette couche, normalement, empêche les rayons nocifs du soleil d'atteindre la surface terrestre. Dans de nombreuses régions de l'hémisphère sud, de même qu'au Canada, aux États-Unis et en Europe, la situation est devenue critique.

Les scientifiques de la NASA affirment que le problème est plus grave qu'on ne l'avait prévu et que la destruction de l'ozone s'accélère. En effet, la production de chlorofluorocarbures n'a commencé à diminuer que pendant les années '80. Or, ces produits mettent environ vingt ans pour atteindre la couche d'ozone. Ainsi, la majorité des CFC fabriqués à ce jour n'ont pas encore produit leurs effets destructeurs. Quand ils atteindront la couche d'ozone, ces CFC aggraveront une situation déjà critique. Toute notre planète sera touchée, et le mal persistera plus d'un siècle.

Ces dommages sont inévitables, même si on arrêtait la production de CFC dès aujourd'hui. Aux États-Unis, l'Agence de protection de l'environnement prévoit que douze millions d'Américains développeront un cancer de la peau d'ici cinquante ans du seul fait de cet amincissement de la couche d'ozone. Ceci entraînera la mort de 200 000 personnes. En outre, le phénomène aura pour conséquence de multiplier les cas de cataracte et de cécité ainsi que d'affaiblir le système immunitaire de millions de gens, les rendant plus vulnérables aux maladies infectieuses.

En somme, cela signifie peut-être que ni vous, ni vos enfants, ni vos petits-enfants ne pourrez plus aller sans danger à la plage ou dans un parc. En certains endroits, le rayonnement solaire sera peut-être si dangereux qu'on ne pourra aller à l'extérieur sans se couvrir la peau intégralement. Quelle sorte de vie réservons-nous aux générations futures?

II. Le refus des responsabilités

Le lien entre les CFC et la destruction de la couche d'ozone a été scientifiquement établi dès 1974. La société Du Pont a nié qu'il existait une telle corrélation et a combattu les efforts de réglementation de ces produits. En 1978, après que les CFC aient été interdits dans les vaporisateurs d'aérosols, Du Pont en a fait la promotion pour les climatiseurs d'automobiles, les systèmes réfrigérants, les nettoyeurs industriels et les mousses. La société a finalement admis qu'il y avait un problème et s'est faite la championne de la protection de l'environnement en annonçant fièrement qu'elle cesserait d'ici 1996 une certaine partie de sa production de certaines substances destructrices d'ozone. Une certaine partie de sa production d'ici 1996? Lorsque l'on sait que des millions de gens de plus développeront un cancer, des cataractes et auront des défenses immunitaires affaiblies, comment justifier que l'on poursuive la production de ces substances? Du Pont a une raison bien simple: le profit.

À partir de 1996 Du Pont convertira en partie sa production aux hydrochlorofluorocarbures (HCFC). Quoiqu'ils montrent un potentiel destructeur moindre, ces produits détruisent quand même la couche d'ozone. Or, les technologies de remplacement existent. Du Pont n'en fait pas la promotion parce qu'elle n'en tire aucun profit. Une entreprise "verte"?

Quant à la compagnie Seagram (qui produit les jus Tropicana, le Chivas Regal et le Crown Royal), elle possède 24,5 % des actions de Du Pont et détient sept sièges au conseil d'administration de cette entreprise. M. Edgar Bronfman, président, directeur-général de Seagram, a déjà affirmé: "Nous pensons que Du Pont fait un excellent travail en matière d'environnement." Diriez-vous la même chose si vous étiez administrateur(trice) de Seagram et de Du Pont? N'exigeriez-vous pas de cette dernière société qu'elle arrête de produire des substances aussi dommageables sur le champ?

III. Les conséquences sur la nature

Jusqu'ici, nous avons décrit les effets sur les humains: augmentation des cas de décès dus au cancer de la peau, des cas de cataracte, de cécité, et d'affaiblissement du système immunitaire. Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg car nous, humains, avons au moins la chance de pouvoir nous protéger. Les animaux, les plantes, les récoltes, eux ne peuvent pas en faire autant et restent complètement exposés à l'augmentation du rayonnement ultraviolet. Dans le sud du Chili, par exemple, là où le trou dans la couche d'ozone existe depuis plus d'une décennie, les cas de malformations oculaires et de troubles visuels chez les lapins et les moutons ont augmenté, de même que les malformations de bourgeons des arbres.

Le phénomène semble aussi affecter le phytoplancton des océans, ces algues microscopiques qui vivent à la surface des mers et qui constituent le premier maillon de la chaîne alimentaire en milieu marin. Si le plancton se raréfie, les populations de poissons qui s'en nourrissent diminueront elles aussi. Par ricochet, les populations de mammifères dépendantes du poisson comme les phoques, les dauphins, les baleines et les êtres humains, en seront affectés. De plus, le soja et le riz, qui sont la base de l'alimentation de la majorité des habitants du globe, sont particulièrement vulnérables aux rayons ultraviolets. Nous pourrions alors être menacés de la pire famine de tous les temps. La faune pourrait aussi connaître une destruction massive. Ce n'est pas pour rien que l'ONU qualifie cette situation comme "un des pires dangers auxquels l'humanité a eu à faire face."

IV. Une action en quatre points

Notre génération subira les conséquences de l'amincissement de la couche d'ozone. Nous n'y échapperons pas, quoi que nous fassions. Toutefois, nous pouvons tenter d'en minimiser les effets sur nos enfants et sur la Terre. Les quelques actions suivantes sont un bon point de départ.

1. Exigez que Du Pont cesse immédiatement toute production – directement ou par l'octroi de permis de fabrication – de CFC et de HCFC ainsi que de gaz contribuant au réchauffement planétaire, les HFC. La poursuite de la production de ces substances nocives expose vos enfants et vos petits-enfants à des risques encore plus grands. Écrivez et téléphonez aux présidents des conseils d'administration de Du Pont et de Seagram. (Du Pont : 1-800-441-7515; Seagram : 514-849-5271). Servez-vous des coupons ci-joints.

2. Exigez que Du Pont et Seagram affectent à un nouveau fonds tous les bénéfices réalisés par la vente des produits chimiques qui détruisent la couche d'ozone. Ce fonds devrait permettre: a) de réaliser une transition vers des produits de remplacement inoffensifs pour l'environnement; b) de récupérer et recycler les CFC déjà fabriqués pour les empêcher d'être libérés dans l'atmosphère; 3) d'aider les pays non industrialisés à se procurer les substituts inoffensifs et à éviter une dépendance à l'égard des CFC.

3. Exigez que Du Pont et Seagram et les administrateurs de ces sociétés soient tenus responsables, avec toute la rigueur de la loi, des préjudices subis par les personnes victimes des maladies qui sont causées par la destruction de la couche d'ozone, de même que des dommages sur les biens matériels et l'environnement.

4. Modifiez vos habitudes de consommation. N'achetez pas de mousse de polystyrène ("styrofoam") ni d'articles emballés dans cette mousse. Demandez à votre marchand d'appareils ménagers de ne vendre que des produits non dommageables pour l'environnement, comme des réfrigérateurs à hélium, à eau ou à alcool, ou des climatiseurs fonctionnant par évaporation. Si le réfrigérateur ou le climatiseur de votre maison ou de votre bureau est en panne, insistez pour que le réparateur récupère tous les CFC et HCFC au lieu de les laisser s'échapper à l'air libre. Exigez que votre municipalité crée des centres locaux de récupération et de recyclage des CFC. Revenez aux fenêtres ouvrantes pour ne pas avoir à climatiser.

Nous devons faire face à une dure réalité: comme le reste de la nature, la survie de l'être humain est menacée par l'amincissement de la couche d'ozone et par le réchauffement planétaire. La société industrielle, laissée sans contrôle, n'améliore plus notre qualité de vie, mais la détruit. Nous ne pouvons pas nous permettre de polluer indéfiniment notre habitat. Ce n'est pas une simple question de choisir entre les emplois et l'environnement: c'est une question de survie.

Vous avez le pouvoir de changer les choses. Adhères à la campagne que mène Greenpeace pour stopper l'amincissement de la couche d'ozone. Envoyez les coupons ci-joints. De notre côté, nous vous enverrons plus de renseignements et vous dirons comment participer à d'autres actions salutaires. N'attendez pas demain pour agir. Nous vous en remercions à l'avance.


GREENPEACE

Substituts aux CFC et HCFC fabriqués par Du Pont :

Quand la société Du Pont est mise au défi de cesser de produire des CFC et des HCFC, elle affirme qu'il n'existe pas de produits de remplacement adéquats. C'est faux. En fait, les substituts existent déjà en grand nombre, et de nouveaux sont en cours d'élaboration. Le seul problème réside dans le fait que Du Pont ne compte que sur des produits nocifs pour faire du profit. Voici une liste partielle de substituts possibles.

- Aérosols**
Aux États-Unis et au Canada, il est interdit de faire des aérosols à base de CFC, mais ces derniers peuvent encore être vendus à l'étranger dans des déodorants, des vaporisateurs, des peintures, des vernis et des produits nettoyants. Parmi les substituts efficaces, citons les applicateurs en bâton ou à bille, les vaporisateurs à pompe mécanique, les brosses et les tampons applicateurs. D'autres agents chimiques inoffensifs et des gaz comprimés comme l'air ou le CO2 peuvent aussi servir pour les articles nécessitant une pulvérisation. Même pour les inhalateurs contre l'asthme, des appareils à base de poudre sèche sont déjà très répandus en Suède et aux Pays-Bas.
- Mousses**
L'emploi de la mousse de polystyrène dans la fabrication de tasses et d'autres contenants à nourriture, de même que l'emballage à base de mousse, peut être énormément réduit, voire supprimé. (Le papier recyclé et les bonnes vieilles tasses solides font tout aussi bien l'affaire.) Les panneaux sous vide donnent un rendement supérieur pour isoler les appareils ménagers. La fibre de verre, la laine minérale et la cellulose remplacent facilement la mousse isolante.
- Solvants**
L'industrie de l'électronique a déjà constaté que les procédés de nettoyage à base d'eau donnent d'aussi bons résultats et coûtent souvent moins cher que les méthodes recourant aux CFC. Les solvants à base de citruses sont également utilisés avec succès.
- Réfrigérants et refroidisseurs**
De nouvelles technologies sont sans danger pour l'environnement, comme le solaire actif ou passif, la climatisation par évaporation, la compression à base d'ammoniaque et la réfrigération à eau, hélium ou alcool. Tous ces systèmes sont déjà en usage. En outre, des techniques de climatisation fondées sur la récupération de la chaleur produite sur place et habituellement perdue pourraient permettre de se passer des CFC et de réduire la consommation énergétique de 20 %.

Destinataire: M. Edgar S. Woolard Jr.
Chairman & CEO, Du Pont Corporation
1007 Market St.
Wilmington, Delaware 19898 USA




Edgar S. Woolard Jr.
Président
Directeur général
Du Pont Corporation

Veuillez cesser immédiatement et complètement de produire des CFC, des HFC et des HCFC. Aucune raison ne saurait excuser de continuer à faire des profits par la vente de produits nocifs pour l'environnement et l'être humain. Vous hypothéquez l'avenir de notre Planète.

Nom _____
Rue _____
Ville / Province / Code Postal _____

Destinataire: M. Charles R. Bronfman
Président-directeur général
La Compagnie Seagram Ltée, 1430 rue Peel
Montréal, Québec H3A 1S9



Charles R. Bronfman
Président
Directeur général
Compagnie Seagram

Étant donné que Seagram est actionnaire principal de Du Pont et que vous partagez à la fois la direction de Seagram et de Du Pont, vous avez le pouvoir et le devoir de changer les politiques irresponsables de cette dernière société. Du Pont doit cesser immédiatement et complètement de produire des CFC, des HCFC et des HFC. Veuillez donner l'exemple afin d'éviter une situation désastreuse.

Nom _____
Rue _____
Ville / Province / Code Postal _____

Destinataire: M. Brian Mulroney, Premier ministre du Canada
Edifice Langevin, 80 rue Wellington, Ottawa, Ontario K1A 0A2

En raison de l'appauvrissement de la couche d'ozone, notre monde fait face à la pire crise environnementale de son histoire. Toutes les formes de vie sur Terre – humains, végétaux et animaux – seront affectées. Le banissement des produits chimiques qui détruisent l'ozone laisse place à certaines utilisations des CFC, HFC et HCFC après 1996. Les HCFC qui détruisent aussi l'ozone, sont des produits de remplacement inacceptables. Veuillez lancer un plan d'urgence visant à remplacer ces produits par des substituts inoffensifs et donner l'exemple lors de la prochaine réunion des signataires du Protocole de Montréal, en promouvant l'interdiction complète et immédiate de ces substances dangereuses à l'échelle mondiale.

Nom _____
Rue _____
Ville / Province / Code Postal _____

Destinataire: OZONE SHOCK
a/s Greenpeace, 185 Spadina Ave., 6th floor
Toronto, Ontario M5T 2C6

Je veux participer à votre campagne visant à faire cesser toute production de CFC, de HCFC et de HFC et à obtenir des sociétés Du Pont et Seagram qu'elles paient les coûts de conversion à des substituts inoffensifs.

J'ai posté les coupons; envoyez-moi plus de renseignements.

J'aimerais faire partie de votre réseau d'activistes œuvrant contre la destruction de la couche d'ozone.

Je joins \$20 \$50 \$100 \$500 \$ ou _____ \$
(contribution non déductible d'impôt)

Nom _____
Rue _____
Ville / Province / Code Postal _____

Le CHUL règle à court terme son problème psychiatrique

QUÉBEC — Depuis samedi, l'urgence du CHUL ne déborde plus de patients psychiatriques. Les autres hôpitaux de la région ont répondu à l'appel pressant de la régie régionale.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Hier matin, à l'urgence, cinq patients psychiatriques attendaient dans le corridor. « Deux seront hospitalisés au CHUL, deux autres seront accueillis dans d'autres hôpitaux, et le dernier sera retourné chez lui », explique, soulagé, le chef du département de psychiatrie, le Dr Georges Painchaud.

« L'appel à tous que nous avons lancé a été entendu. Mais c'est là une solution à court terme », admet le directeur général de la régie régionale, M. Roger Bertrand.

La semaine dernière, le tuteur du CHUL, M. Claude Desjardins, a dénoncé le peu de collaboration des hôpitaux de la région à accueillir les patients psychiatriques qui débordent régulièrement à l'urgence du CHUL. Ce jour-là, huit patients psychiatriques

étaient couchés dans les corridors de l'urgence et aucun hôpital ne voulait les accueillir.

« Même lorsqu'il y a 10 ou 12 lits de psychiatrie de libres dans les hôpitaux de la région, chacun a une bonne raison de ne pas accueillir nos patients : manque de psychiatres, besoin des lits libres à court terme », déplore le Dr Painchaud.

Un rapport sur la situation de la psychiatrie à Québec doit être rendu public d'un jour à l'autre. Tous espèrent que les recommandations de ce comité régleront le problème une fois pour toutes.

CHAMPIONNAT DE CASSE-TÊTE

Au Musée du Séminaire de Québec

Le dimanche 1er novembre
Semi-finale

Le dimanche 8 novembre
Finale
de 12h à 15h

INSCRIPTION JUSQU'AU 30 OCTOBRE

Participez au Championnat nord-américain du casse-tête organisé par la boutique Au Grand Carrousel et Nathan.

La semi-finale aura lieu le premier novembre au Musée du Séminaire de Québec.

Des amateurs de casse-tête de tous les âges tenteront de réaliser en moins de trois heures un casse-tête de 1000 pièces, dont on ne connaît pas l'image!

Un jeu de couleurs et d'intrigues à suivre au Musée du Séminaire de Québec, 9, rue de l'Université, Vieux-Québec.

INSCRIVEZ-VOUS 694-0539
DES MAINTENANT: 656-1317



34, RUE SAINT-ANNE

Office du tourisme
et des congrès de la
Communauté urbaine de Québec

MUSÉE DU SÉMINAIRE

D E Q U É B E C

LE SOLEIL

Selon deux experts

Aucun recours civil pour le citoyen victime de maladie environnementale

QUÉBEC — Pour le simple citoyen, il est illusoire de penser que les tribunaux puissent le dédommager pour des torts environnementaux personnels même si les pollueurs déversent des produits cancérigènes dans son entourage.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Deux experts, l'un en médecine, le Dr Albert Nantel, et l'autre en droit, Me Yves Corriveau, se sont dits convaincus que les tribunaux civils québécois sont tout simplement inadéquats à rendre justice à ce niveau.

Participant au colloque sur la formation en santé environnementale, qui s'est terminé hier à Québec, le Dr Nantel, directeur du Centre de toxicologie du Québec, est revenu sur la saga de la MIUF, la fameuse Mousse isolante d'urée formaldéhyde.

Il a rappelé que le procès a débuté en 1983 et que le jugement, défavorable aux victimes, est sorti six ans, cinq mois et 19 jours plus tard, « une durée qui tient de l'irréel » a admis à l'époque le juge René Hurtibise. Un an plus tard, M. Nantel est encore estomaqué par certains passages de la décision.

Outre le fait que le magistrat a refusé de considérer les six cas

comme des causes-types, sans en aviser les parties pendant six ans, le célèbre scientifique relève le fait que Me Hurtibise a édicté la notion de risque n'est pas acceptée en droit québécois. En clair, affirme le toxicologue, il ne fallait pas que ses examens tiennent compte que le produit est cancérigène. Il fallait que les gens aient développé un cancer.

« Que faire face à un pollueur qui déverse des produits cancérigènes ?, a-t-il lancé à son auditoire. Attendre 20 ans que les citoyens développent le cancer ? »

M. Nantel relève aussi que, selon le jugement, la responsabilité civile est rattachée à la preuve d'une faute et à un préjudice mesurable. Une telle démonstration tient de la mission impossible, croit M. Nantel.

« Comment prouver que la contamination au plomb d'un enfant lui fera perdre trois points de quotient intellectuel et que cela affectera plus tard son niveau de salaire ?, poursuit-il. Compte tenu des balises du jugement, il est impossible d'aller en cour, à moins que ce soit pour un produit chimi-

que unique au monde, causant une atteinte spécifique, immédiate et aiguë.

« Même dans mes délires les plus profonds, je ne vois pas comment. »

L'avocat Yves Corriveau, du Centre québécois du droit à l'environnement, a abondé dans le même sens. D'après lui, M. Toutlemonde se heurtera à bien des écueils pour espérer obtenir justice : lourdeur des tribunaux, fardeau de la preuve, qualification des dommages et solvabilité des pollueurs en font partie.

« Plus on est gros, a-t-il résumé, plus on trouve que la loi est juste. Plus on est petit, plus on pense qu'on n'y a pas accès. »

Il a indiqué que l'article de loi sur l'indemnisation a été adopté vers 1865, un article « pré-constitutionnel ». « Le législateur était au courant, il avait l'opportunité d'agir lors de la refonte du code civil et il ne l'a pas fait. »

Me Corriveau en vient à la conclusion que les mécanismes d'indemnisation des victimes de la pollution n'existent pas au niveau civil. « Mais il y a toujours moyen de rendre quelqu'un responsable de ses actes par le code pénal. »

Le seul vrai spécialiste

réfrigération

R. LÉVESQUE

MAYTAG

OFFRE "LA PAIRE, UNE BONNE AFFAIRE!"
MOINS CHERS QUE DES MODÈLES COMPARABLES!

80\$ de rabais

REDUCTION DE PRIX ET CARACTERISTIQUES ADDITIONNELLES! COMPAREZ AU MODÈLE WU9000

CHARACTERISTIQUES ADDITIONNELLES!
• Changement de l'eau
• Tige "Dursip" ac.
• Mini-Paniers ac.
• Cuve 20 ans
• Loget de serrage maniable du tout des draps

MODÈLE DWU7450
NOUVEAU!

• Cycle régulier • Cycle casseroles et poêles
• Option de séchage ac / chaudière • Lavage à trois niveaux • Microfibre • Broyeur d'aliments intégré • Séchage silencieux à air pulsé

AVEC 121\$ DE REDUCTION

LIVRAISON GRATUITE, MISE DE CÔTÉ ET PLAN DE FINANCEMENT, VENTE D'APPAREILS USAGÉS

Le spécialiste de l'encastrable

3000, CHEMIN ROYAL, GIFFARD 663-4605

SERVICE QUALITE PRIX

Voyez notre vaste choix de
LAMPES

Boiteau Luminaire vous offre une variété impressionnante de lampes de table de qualité. Quelle que soit votre décoration, vous y trouverez celles qui conviendront parfaitement à vos goûts et à vos besoins.

CHOIX D'ABAT-JOUR:

Découvrez notre département d'abat-jour, et faites votre choix parmi une gamme variée de formes et de finis ou commandez-les sur mesure. Changer les abat-jour... voilà un moyen rapide et efficace pour rafraîchir ou modifier l'apparence de vos lampes.

GRAND CHOIX D'ABAT-JOUR

À PARTIR DE 19\$

GARANTIE DE 12 MOIS

Bénéficiez de notre garantie de 12 mois, sans frais, sur tous nos luminaires sauf les ampoules.

boiteau
luminaire



1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271

LE MONDE

Major l'emporte de justesse à Londres

LONDRES (Reuter, AFP) — La Chambre des Communes a rejeté de justesse, hier, une motion de l'opposition travailliste à propos du projet gouvernemental de fermeture de 31 mines de charbon.

Le vote a été acquis par 320 voix contre 307.

Le gouvernement du premier ministre, John Major, a été contraint de faire machine arrière sur certains éléments de son programme de fermeture des deux tiers des mines du pays, face à la menace de révolte de plusieurs députés conservateurs.

Le Parti travailliste avait demandé un sursis à exécution pour la fermeture des 31 mines, qui entraînera la suppression de 30 000 emplois.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Michael Heseltine, ministre de tutelle des Charbonnages, a annoncé de nouvelles concessions lors du débat.

En plus du sursis accordé à 21 puits en attendant un réexamen de la politique énergétique du gouvernement l'année prochaine, le ministre a annoncé que 10 autres puits pourraient bénéficier d'un sursis de trois mois.

Le groupe conservateur, qui dispose d'une majorité de 21 sièges aux Communes, voit son unité menacée par la fronde de certains de ses députés. Huit d'entre eux avaient annoncé qu'ils envisageaient de voter avec le Labour faute d'un réexamen

approfondi du train de mesures annoncé par le gouvernement.

Michael Heseltine, qui a été contraint d'élever la voix lors d'un débat mouvementé, a assuré les députés qu'il s'agirait « d'un réexamen véritable ».

Pendant le débat, des dizaines de milliers de mineurs ont défilé dans Hyde Park, à Londres, pour protester contre la fermeture des mines. Au gré d'une multitude de pancartes où on pouvait lire: « Virez Major, pas les mineurs! » la manifestation, qui a rassemblé environ 50 000 personnes selon la police, a joué d'un important soutien populaire, la foule applaudissant au passage des mineurs.

Un sondage que publie aujourd'hui l'Institut Morri dans l'hebdomadaire *The European* indique que John Major bat tous les records d'impopularité d'un premier ministre britannique depuis que les sondages existent.

Sa cote populaire n'étant que de 16%, 77% des personnes interrogées mardi par Morri se disent mécontentes de l'action de John Major à la tête du gouvernement et, en trois semaines la proportion de sondés désirant le voir démissionner a augmenté de 17 points, passant à 46%. Toutefois 45% souhaitent qu'il reste en fonction.



Jim Garrison n'est plus

Le procureur (district attorney) Jim Garrison (cette photo remonte à 1968), qui avait défendu l'hypothèse de l'implication des services secrets américains (CIA) dans l'assassinat du président John Kennedy, est décédé hier à l'âge de 71 ans. Un des trois livres qu'il avait écrits sur l'assassinat à Dallas, le 22 novembre 1963, a été adapté au cinéma par Oliver Stone, pour le film « JFK ». Contestant les conclusions de la commission Warren, qui déclara en 1964 que Lee Harvey Oswald avait agi seul, Jim Garrison a défendu inlassablement la théorie d'un vaste complot dirigé contre le président Kennedy. Mais les résultats de l'enquête qu'il avait menée alors qu'il était procureur à La Nouvelle-Orléans ont été largement critiqués. L'inculpation d'un homme d'affaires local, Clay Shaw, avait débouché sur un acquittement rapide en 1969.

Minibus de touristes attaqué en Égypte

ASSIOUT, Égypte (Reuter, AFP) — Deux intégristes musulmans ont tendu une embuscade à un minibus de touristes étrangers, hier, dans le sud de la vallée du Nil, tuant une Britannique et blessant deux de ses compatriotes, deux hommes.

Sharon Hill, 28 ans, a succombé à ses blessures aussitôt après son hospitalisation. David Wilson, 24 ans, a été blessé d'une balle au bras gauche alors que Michael Simmons, également âgé de 24 ans, a été atteint d'une balle au ventre. Leur état est stable.

L'attaque s'est produite sur une route menant à Dairout, dans la province d'Assiout. Le véhicule, qui transportait huit touristes, six Britanniques, un Australien et un Portugais, était décapoté.

Selon les témoignages des survivants, des hommes ont ouvert le feu depuis les deux côtés de la route au signal d'un jeune homme qui a sifflé lorsqu'il a vu le bus.

La police a attribué la responsabilité de l'attentat à des intégristes du mouvement al-Gama'a al-Islamia. Au Caire, une agence de presse a reçu un appel téléphonique anonyme pour revendiquer l'attaque au nom du Gama'a.

Elle a été menée, a-t-il dit, pour

répondre « à la torture, aux détentions répétées (...) à Dairout, à Qena ou ailleurs dans le pays ». « Ces troubles se poursuivront jusqu'au moment où le régime cessera ses détentions répétées, libérera tous les détenus, interrompra la torture et permettra à l'appel de Dieu de reprendre », a-t-il ajouté.

Le Gama'a, une organisation qui fit son apparition dans les universités au début des années 1970, avait averti les touristes en septembre de ne pas se rendre dans la région. Le 2 octobre, ses militants avaient ouvert le feu sur un bateau de croisière sur le Nil, blessant trois membres d'équipage.

Le tourisme est le secteur qui rapporte le plus de devises à l'Égypte, trois milliards de dollars d'août 1991 à juillet 1992.

Les troubles suscités par les activités des intégristes musulmans en Haute-Égypte ont fait une soixantaine de morts cette année.

4000 femmes et enfants évacués de Sarajevo

BELGRADE (AFP, Reuter) — Près de 4000 femmes et enfants devraient être évacués demain de Sarajevo en deux convois, a annoncé le quotidien de Belgrade Borba, dans son édition à paraître aujourd'hui.

Le premier convoi, comptant environ 2100 personnes, sera dirigé vers la Serbie, et le second, de 1700 personnes, se rendra à Split, sur la côte adriatique croate.

Prévu initialement le 10 septembre dernier par l'« Ambassade des enfants » (organisation de défense des enfants), le départ de ces personnes de la capitale bosniaque assiégée par les forces serbes avait été plusieurs fois reporté en raison des combats.

« Ces enfants échapperont ainsi à une mort sûre, de faim et de froid », a déclaré un représentant de l'« Ambassade des enfants », M. Miso Klacar, cité par le journal.

Les femmes et enfants qui vont être évacués « n'ont plus une miette de nourriture et l'on ne trouve plus à Sarajevo de verre pour réparer les fenêtres ni de bois pour se chauffer », a-t-il ajouté.

Le pont aérien de l'ONU sur Sarajevo a été suspendu par mesure de précaution hier matin en raison des combats qui faisaient rage dans la région de Vitez entre factions croates et bosniaques (musulmanes), située dans le couloir emprunté par les avions humanitaires.

La suspension du pont aérien signifie l'arrêt de toutes les opérations de secours car les routes menant vers la capitale bosniaque ont également été fermées la semaine dernière après des attaques contre des convois des Nations unies.

Dans la soirée, le chef de l'état-major de l'armée bosniaque, Sefer Halilovic, a ordonné à ses unités de cesser le feu contre les forces croates, selon l'agence croate Hina.

Par ailleurs, la Communauté européenne a adressé hier au président Serbe Slobodan Milosevic une lettre le menaçant de nouvelles sanctions s'il ne respectait pas ses promesses de mettre fin aux raids aériens, à la purification ethnique et autres atrocités en Bosnie, a-t-on appris mercredi de source diplomatique.

Un soldat français de la Force de protection des Nations unies (Forpronu) a été blessé par balles mercredi près de l'aéroport de Sarajevo. Le militaire, un sergent de 25 ans, a été touché à la tête et à l'épaule alors qu'il patrouillait dans la banlieue de Nedarici, contrôlée par des combattants serbes. Sa vie n'est pas en danger, selon les médecins.

SKIEURS ALPIN • SKIEURS DE FOND • MARCHEURS ET POUR TOUS CEUX QUI AIMENT JOUER DEHORS

POLIQUIN SPORTIF VOUS PROPOSE LE "LOOK QUÉBÉCOIS" POUR L'HIVER '93

ACHETONS QUÉBÉCOIS

VENEZ RENCONTRER LOUIS GARNEAU AUJOURD'HUI ENTRE 17h30 ET 20h.

La plus belle collection jamais dessinée par Louis Garneau



Alizée

Vêtement conçu exclusivement pour Poliquin Sportif



Parka ALIZÉE 3/4
 • Tissu ext. Tactel 24 karat
 • Isolation Thinsulate, Lite loft
 • 4 grandes poches, 2 réchauffe-mains
 • Collet doublé en polar
 • Capuchon amovible
 • Cintrable à la taille et aux cuisses
229⁹⁹

Parka ALIZÉE long
 • Mêmes caractéristiques que le 3/4 mais protège jusqu'en bas des genoux. Idéal pour le citoyen frioleux.
279⁹⁹

LOUIS GARNEAU

Ensemble LOUIS GARNEAU

SKI DE FOND • MARCHÉ & JOGGING
 • Tissu ext. Biarritz
 • Doublure absorbante en Drytex
 • Coloris exceptionnels
 HAUT: à partir de

84⁹⁹
 Choix de pantalons à **84⁹⁹**

VENEZ CHOISIR DE MAGNIFIQUES ENSEMBLES DE COTON QUATÉ POUR JEUNES ENFANTS.



chlorophylle h. tech.

Doudoune confort CHLOROPHYLLE, Apalache

• Tissu ext. taffeta polyester
 • Isolation Hollofill II, 1002
 • Vêtements ultra léger et confortables par les plus grands froids.

299⁹⁹

Le Géant de l'automne-hiver

POLIQUIN

sportif inc

Anoraks, parkas, pantalons, sous-vêtements, manteaux, ensembles pour la marche, jogging, ski de fond, ski alpin. Aussi tuques, bandeaux, foulards etc...

909 Pierre Bertrand Ville Vanier
681-8356

LIQUIDATION DE MARCHANDISE

EXCLUSIVEMENT À PLACE QUÉBEC

dans notre local temporaire, voisin de Tip Top

Venez faire votre choix parmi nos superbes chaussures et sacs à main de la saison précédente et profitez de rabais étonnants!

JEAN-PAUL FORTIN

Place Québec 529-6882

ÉDITORIAL

Gardiennes de la qualité du français

La ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Lucienne Robillard, n'a pas peur d'être identifiée comme une porteuse de mauvaises nouvelles.

La publication du résultat obtenu par les quelque 18 000 étudiants du réseau collégial québécois, au test de français du ministère en mai dernier, en témoigne. Avec une moyenne de 55 %, il n'y a pas de quoi pavoiser. Mais l'ère du secret, dans nos ministères préoccupés d'éducation, paraît enfin révolue.

La promotion de l'égalité n'autorise plus d'occulter les faits. La ministre justifie sa franchise tant par le droit du public à l'information que par sa conviction que tous reconnaissent maintenant l'importance de la maîtrise du français, « à la fois comme véhicule culturel et comme instrument d'accès aux études supérieures ».

Cette attitude permet à la population de constater qu'il y a encore beaucoup à faire, trente ans après la démocratisation de l'enseignement, pour atteindre un niveau acceptable de qualité de notre langue.

Il se dégage heureusement, à ce moment-ci, une volonté d'agir, perceptible chez tous les intervenants. Il serait souhaitable que, dans un avenir rapproché, la qualité du français soit notée dans tous les travaux et examens, du primaire jusqu'à l'université.

Car c'est au niveau de la forme que les cégépiens manifestent le plus de difficultés. Ils ont obtenu une moyenne de 59 % pour la partie de l'évaluation portant sur la qualité de la langue. La note de passage, pour cette portion de l'examen, était fixée à 50 %.

Les collégiens ont trébuché sur la syntaxe : ils ont de la difficulté à construire correctement leurs phrases. Les virgules semblent être un autre cauchemar pour eux. L'orthographe des mots suscite, par ailleurs, plus de difficultés que l'accord du nom, de l'adjectif et du déterminant ou que l'accord du verbe avec son sujet.

Plus habitués à s'exprimer, les étudiants ont eu moins de difficulté à exprimer leur opinion. La note moyenne accordée à la cohérence et à l'efficacité de l'argumentation a été de 83 %. Il fallait obtenir 60 % pour réussir cette partie de l'examen.

Qui a emporté la compétition ? D'abord les filles qui ont généralement mieux réussi que les garçons, puis, les étudiants qui complétaient, en mai dernier, leurs études préuniversitaires dans les deux ans prescrits (par rapport à ceux qui en étaient à leur troisième année au cégep), enfin les élèves inscrits dans les cégeps ou collèges homogènes, majoritairement francophones.

À cet égard, les finissants de François-Xavier-Garneau, du Séminaire de Québec et du cégep Sainte-Foy battent même ceux du prestigieux collège montréalais Jean-de-Brébeuf ; treize pour cent des candidats à l'examen, à Brébeuf, étaient des non-francophones.

Autre surprise : les collèges privés de Montréal qui dispensent un enseignement à la française (Stanislas, Marie-de-France) se classent à égalité ou à peine mieux que la plupart des cégeps publics de Québec et de l'Est. Près de 30 % des candidats qui se sont présentés à l'examen dans ces collèges privés n'étaient pas francophones.

La démocratisation de l'enseignement semble moins un facteur de nivellement de la qualité de la langue que ne l'est, dans la région de Montréal surtout, l'ampleur de la clientèle ethnique.

MARIE CAOQUETTE

Bloc-notes

Dons dérangeants

Les enfants de France ont, depuis le début de la semaine, dévalisé les épiceries pour se procurer le sac de riz que chacun d'eux a voulu offrir aux enfants de Somalie.

L'initiative a dérangé plus d'un adulte, à commencer par les parents, comme toujours mis à contribution, et les épiceries qui ont vu se vider leurs étagères et ont dû se réapprovisionner pour répondre à la demande régulière.

Mais le beau projet a aussi été la cible de groupes et d'associations qui sont allés jusqu'à qualifier l'opération-riz de camouflage de « l'incapacité politique de la communauté internationale à arrêter le conflit somalien ».

Récupération ? Il s'est trouvé un député pour s'inquiéter de la balance commerciale française parce qu'au lieu de recueillir du blé ou de la farine produits en France, on offrait du riz, souvent importé du sud-est asiatique.

Pour les enfants il s'agit d'un geste posé pour calmer l'inquiétude et trouble suscités par la vue, à la télévision et à la une des périodiques, d'enfants décharnés, proies des mouches qu'ils n'ont plus la force de chasser.

L'idée a été lancée par l'incontournable Bernard Kouchner, ministre de la Santé et de l'Action humanitaire, qui n'a pas eu de mal à convaincre son collègue Jack Lang, de l'Éducation, d'ouvrir les écoles de France au projet. L'appel a été entendu par 12 millions d'élèves pour qui poser ce geste était préférable à ne rien faire du tout, « même si tout le riz n'arrive pas à destination ».

L'entreprise rallume le vieux rêve : si tous les enfants du monde pouvaient se donner la main... Mais il faudrait qu'elle touche les adultes qui détiennent le pouvoir d'agir. Ceux-là même qui se sont mobilisés à la défense du « petit Koweït » contre le « méchant Saddam » et qui restent impuissants pour rappeler à la raison les fous qui s'entre-tuent, tant en Yougoslavie et en Somalie.

Tous les ans à ce temps-ci de l'année, l'UNICEF profite de l'Halloween pour sensibiliser la jeunesse de nos pays riches aux drames d'autres enfants à travers le monde.

Ces tentatives paraissent dérisoires mais ne sont pas inutiles si elles permettent d'aider un peu. Mais elles doivent surtout familiariser les enfants à d'autres réalités et devenir instants de mobilisation sociale. Les enfants d'ici, aujourd'hui, ont bien besoin de sentir qu'un peu plus de solidarité pourrait changer la face du monde.

MARTINE R. CORRIVAUULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



Point de vue

Le pouvoir judiciaire enfin dans la constitution

par Jules DESCHÈNES

Il y a trois pouvoirs dans une société démocratique : législatif, exécutif et judiciaire. Arrêtons-nous un instant à la question du pouvoir judiciaire dans l'Accord de Charlottetown.

En 1867, le Parlement de Westminster adopte la Loi constitutionnelle de 1867, mieux connue depuis 125 ans sous l'appellation « Acte de l'Amérique du Nord britannique » de 1867. Cette loi donne suite aux souhaits des Pères de la Confédération. Elle consacre quatre chapitres et 87 articles aux pouvoirs législatif et exécutif. Mais elle se refuse à reconnaître comme tel le pouvoir judiciaire et elle coiffe pudiquement son chapitre VII du titre « Judicature », qui dispose de la matière en six articles pragmatiques.

C'est ainsi que le pouvoir judiciaire n'a jamais connu au Canada et, en particulier, au Québec une reconnaissance constitutionnelle expresse ; et la Cour suprême du Canada n'a existé, pendant plus d'un siècle, que par la grâce d'une simple loi du Parlement fédéral que celui-ci pouvait modifier à son gré. Il ne s'est d'ailleurs pas privé de le faire.

En 1981, je fus mandaté par le

Conseil canadien de la magistrature pour faire, en collaboration avec le professeur Carl Baar, une étude sur l'administration judiciaire autonome des tribunaux à travers le Canada. Le 14 septembre 1981, je déposais mon rapport dont les trois premières recommandations se lisent comme suit :

1re : Que la constitution canadienne proclame, aux niveaux fédéral et provincial, le principe de l'indépendance individuelle et collective du pouvoir judiciaire ;

2e : Que la constitution canadienne établisse la Cour suprême du Canada comme la cour générale d'appel du Canada ;

3e : Que la constitution canadienne garantisse le pouvoir de surveillance des cours provinciales de juridiction supérieure.

La suite des événements est intéressante. Sept mois plus tard, le 14 avril 1982, la loi de 1982 sur le Canada entrait en vigueur. Elle ne contenait rien relativement aux recommandations 1 et 3 ci-dessus. Quant à la Cour suprême du Canada (recommandation # 2), la loi de 1982 subordonnait la modification de la composition de la cour à la règle de l'unanimité du fédéral et des provinces et toute autre question concernant la cour, à une entente entre le fédéral et les deux tiers des provinces com-

prenant 50 % de la population du pays (règle dite 7/50).

La loi de 1982 s'arrêta cependant avant de donner à la Cour suprême du Canada pleine reconnaissance et garantie constitutionnelles. C'est encore la situation aujourd'hui.

De nouveau, la question fut abordée lors des négociations du lac Meech en 1987 ; une entente intervint. On sait toutefois que cette entente ne devint jamais loi.

De nouvelles discussions intensives se poursuivirent en 1992 pour culminer dans un Accord à Charlottetown le 28 août 1992. Cet Accord reprend les dispositions essentielles de Meech, mais laisse planer une ambiguïté sur le processus de nomination des juges à la Cour suprême issus du Québec.

C'est avec raison que, dans une analyse conjointe parue dans LA PRESSE le 18 septembre 1992, d'éminents constitutionnalistes ont relevé cette ambiguïté avec inquiétude. Ils s'interrogent aussi sur les motifs pour lesquels Québec a laissé tomber la règle de l'unanimité que contenait l'accord de Meech concernant les modifications au processus de nomination des juges de la Cour suprême.

Les textes juridiques qui viennent d'être rendus publics ont

généralement repris, en les améliorant, les clauses de l'accord du lac Meech sur la question. En ce faisant, ils ont heureusement provoqué la disparition de l'ambiguïté mentionnée plus haut : la liste des candidats suggérés pour remplir les trois postes réservés au Québec viendra exclusivement du Québec.

La conclusion est qu'après 125 ans de fédéralisme incomplet l'Accord de Charlottetown donne enfin à la Cour suprême du Canada le statut constitutionnel et politique qu'elle mérite et, par ricochet, revalorise le pouvoir judiciaire au Canada. Inventible, la Cour suprême le devient pratiquement.

L'Accord complète ainsi la construction politique du Canada ; il donne enfin à celui-ci le troisième pouvoir qui, jusqu'à maintenant, trouvait sa légitimité dans la tradition britannique plutôt que dans la constitution canadienne. Il lui manque peut-être la perfection absolue, mais il va si loin dans la bonne direction que ce serait infiniment regrettable de le repousser. L'angélisme ne conduira jamais l'homme au paradis !

M. Jules Deschênes a été juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

Votre Opinion

Ma préférence

Dans quelques jours, on me posera la question référendaire, à savoir si j'accepte l'Entente de Charlottetown comme base de la nouvelle Constitution canadienne. Je voterai OUI, parce que le OUI marque une préférence, alors que le NON est contradictoire.

Le référendum du 26 octobre portera sur l'Entente de Charlottetown. En réalité, ce référendum portera sur une double vision : celle que l'on a du Canada et du Québec. Le camp du OUI fait bien attention de ne pas lier une éventuelle victoire du NON à l'indépendance du Québec. Le camp du NON joue le même manège, advenant la victoire du OUI. « Ce OUI, nous dit-on, ne sera pas un NON à l'indépendance du Québec ».

En attendant l'exégèse toute prête qu'on nous offrira le 27 octobre, je dois voter. Si je vote NON, j'arrête le train. Si je vote OUI, je renvoie tout le monde continuer ses devoirs. En même temps, j'indique une préférence. Un NON bloque tout, divise et n'indique rien.

À preuve, Trudeau et Parizeau vont tous les deux voter NON avec une vision contradic-

toire. Alors, dites-moi, comment va-t-on démêler tous ces NON, le 27 au matin ? Le OUI sera moins ambigu : il indiquera une préférence.

La vraie question qui aurait dû être posée à toutes les provinces est celle-ci : « Voulez-vous faire partie de la Fédération canadienne. OUI ou NON ? » Les deux positions sont défendables, mais pas les deux en même temps.

Depuis longtemps, je m'intéresse à la constitution canadienne. J'ai lu et discuté beaucoup sur la chose. Malgré tout, j'avoue qu'il ne me sera pas facile de voter le 26 octobre, car la question qui nous est posée demeure fort technique. Les camps du OUI et du NON sont entourés d'une armada de spécialistes qui se contredisent. Je préférerais laisser aux spécialistes ce genre de question au profit d'un vote sur ma préférence entre deux visions.

Pour être bien honnête, je préférerais le statu quo. Pas tellement par satisfaction. Plutôt parce que je ne suis pas sûr que la nouvelle concoction va être meilleure que la constitution actuelle. Je sais ce que j'ai maintenant. Ce n'est pas la perfection, mais c'est viable.

À ce sujet, j'ai posé à un certain nombre de personnes la question suivante : « Qu'est-ce que vous considérez de carrément inacceptable dans la situation actuelle ? » Souvent, on ne savait pas trop quoi répondre. Autrement, les réponses furent d'ordre émotif. Je n'en suis pas encore à réclamer l'indépendance du Québec pour un Terre-neuvien qui a demandé son chemin, en anglais, à un francophone de la rue Saint-Jean.

Tout le monde s'entend pour dire que le match a assez duré. Vient un temps où les prolongations lassent. Pour ne pas annuler ces derniers dix ans de réflexion sur mon avenir et pour indiquer ma préférence, je voterai OUI.

Gérard Blais
Saint-Augustin-de-Desmaures

Un NON de dignité

Un NON à tous ceux qui ont le pouvoir à l'occasion du référendum.

Je cherche un lieu où je puis dire NON. Ce lieu, il est inscrit dans les situations de pauvreté quotidienne de nombreuses personnes.

Je le trouve là où, à tout projet

donnant aux personnes leurs droits à la dignité, vous avez prodigué vos largesses à des institutions qui les maintiennent pauvres et qui créent de jour en jour des appauvris.

Je le trouve où vous n'avez pas écouté et respecté le cri, la douleur de ces personnes victimes de telles situations.

Je le trouve là où des situations de dépannage sous votre gouverne sont devenues des institutions. Je le trouve partout où il existe une complexité pour que rien ne change.

Je le trouve dans votre pseudo générosité qui maintient les écarts grandissants. Je le trouve dans votre politique de « One man, one vote » Mulroney, Bourassa et je veux vous signifier que dans ma situation avec dignité je vous dis NON.

Mon NON se précise par l'expérience de mes pères qui, sous l'emprise de l'oppression à différents niveaux, devenaient forcément des acteurs de non-changement.

Voilà pourquoi ma conviction profonde de la dignité de toute personne favorise que je sois différent et que je dise NON. Au nom de tous ceux concernés ! Au nom de la justice sociale !

Léo Samson
Québec

Bush a 20 millions \$ de plus...

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush disposait de 20 millions de dollars de plus que son rival démocrate Bill Clinton dans sa caisse électorale à la date du 1er octobre et prévoit d'utiliser ce surplus pour les opérations publicitaires de fin de campagne, selon ses collaborateurs.

Un rapport sur le financement électoral, publié hier par la Commission fédérale des élections, indique que M. Clinton avait déjà dépensé près de 30 millions \$ au 1er octobre, dont 20,66 millions \$ au cours du seul mois de septembre, contre 19,3 \$ pour M. Bush.

De plus, M. Clinton a déjà utilisé à cette date la quasi-totalité des 10,3 millions \$ de dons privés collectés par son équipe de campagne, alors que son rival républicain n'y a pas encore touché.

Selon la législation américaine, les deux candidats, représentant les partis républicain et démocrate, sont autorisés à dépenser chacun 65,5 millions \$ pour leur campagne, après leur investiture. Ce montant comprend 55,2 millions \$ de financement public et 10,3 millions \$ de dons privés.

Le candidat indépendant Ross Perot ne bénéficie quant à lui d'aucun financement public et utilise son propre argent pour mener la campagne. Au cours du débat télévisé de lundi, le milliardaire a indiqué qu'il était prêt à dépenser jusqu'à 60 millions \$ pour sa course à la Maison Blanche.

En Bref

■ Kennebunkport pour Clinton

KENNEBUNKPORT (AFP) — Le journal de la ville de Kennebunkport (Maine), où le président George Bush passe chaque année ses vacances d'été dans la résidence présidentielle, vient de prendre parti pour son rival démocrate Bill Clinton. « Il est temps de tenter de nouvelles approches. Les idées du gouverneur Clinton semblent plus modérées et sont susceptibles d'apporter plus au pays », note le Star, qui n'a soutenu aucun candidat depuis 1972, date de sa prise de position pour George McGovern. Parmi les raisons qui l'ont poussé à sortir de ses deux décennies de neutralité, le Star a cité les propositions de M. Clinton en matière fiscale et d'investissement, ainsi que son programme visant à reconstruire l'infrastructure du pays.

■ «Andrew»: 10 milliards \$

RAHWAY (AFP) — Les compagnies d'assurances américaines devront verser 10,7 milliards \$ pour rembourser les dégâts causés par l'ouragan Andrew sur la Floride, et non plus les 7,3 milliards \$ estimés précédemment, selon l'American Insurance Service Group (AISG). Le nouveau bilan est fondé sur une étude réalisée auprès des compagnies d'assurances représentant 80% des polices en Floride. Le nombre de déclarations de sinistres, actuellement de 500 000, devrait atteindre 685 000 en tout, notamment lorsque les propriétaires de résidence secondaire viendront passer l'hiver en Floride.

■ Un immeuble s'effondre

LE CAIRE (AP) — Un immeuble évacué à cause de ses lézards s'est brusquement effondré mercredi matin au Caire, dix jours après le séisme. Dans sa chute il a écrasé une maison, tuant cinq personnes dont quatre enfants âgés de 7 à 13 ans.

■ Bisons canadiens en cavale

AURILLAC (AFP) — Trois bisons sauvages, transportés dans un camion, ont pris la fuite mercredi lors d'un arrêt du véhicule près d'Aurillac (centre) et tous les efforts pour les capturer sont demeurés vains. Les trois fuyards, qui faisaient partie d'un lot de treize bisons en provenance du Canada à destination d'un éleveur, ont mis à profit un arrêt-abreuvoir pour s'échapper. Repérés à plusieurs reprises par les gendarmes et les pompiers du secteur, ils ont été piégés de nombreuses fois à l'aide d'aiguilles hypodermiques tirées au fusil pour tenter de les endormir. Le traitement n'a fait aucun effet.



Ses efforts sont contrariés

Accueillie chaleureusement hier par les Allemands près de la porte de Brandebourg, à Berlin, la reine Elizabeth II a pourtant vu ses efforts pour solidifier les liens germano-britanniques contrariés par une nouvelle controverse entre Bonn et Londres concernant l'Avion de combat européen (ACE) dont l'Allemagne ne veut plus entendre parler parce que trop coûteux.

100 000 personnes se réfugient dans le centre-ville de Monrovia

ABIDJAN (AFP, Reuter) — Cent mille personnes venant des faubourgs de Monrovia ont afflué hier dans le centre ville par crainte des combats et des bombardements dans la périphérie de la capitale du Liberia, a annoncé hier soir le représentant du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) à Monrovia, M. Ross Mountain.

Dans une liaison radio avec son siège régional à Abidjan, M. Mountain a ajouté que le problème du ravitaillement alimentaire commençait à se poser avec acuité dans la ville, qui compte 700 000 habitants, bien que les commerces restent ouverts. La moitié des quartiers sont par ailleurs privés d'eau potable.

Entre-temps, l'ONU et les États-Unis évacuent leur personnel non-essentiel de la capitale libérienne à la suite de la recrudescence des combats.

Concernant les victimes des affrontements qui opposent depuis une semaine la force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) aux

rebelles du Front national patriotique (NPFL), il a fait état de « 5 à 10 morts et 20 à 40 blessés civils ».

M. Mountain a indiqué que, après les combats de mardi matin (qui, selon des informations antérieures diffusées par l'UNICEF, avaient semé la panique dans les faubourgs de la ville), un calme relatif était revenu mardi après-midi et hier mais que, dans la soirée, des tirs d'artillerie sporadiques étaient de nouveau entendus du centre-ville.

Il a confirmé les informations de l'UNICEF selon lesquelles les hommes du Front national patriotique indépendant (INPFL) basés depuis deux ans à Caldwell, au nord de la capitale, participaient aux combats mais en affirmant qu'ils se battaient contre les forces de Charles Taylor.

Faction dissidente du NPFL, l'INPFL de Prince Johnson avait récemment signé un « accord de coopération » avec Taylor.

■ De Klerk échoue avec l'amnistie

JOHANNESBURG (AFP) — Trois semaines après s'être engagé à relâcher les prisonniers politiques en Afrique du Sud, le président Frederik de Klerk a subi hier un sérieux revers au parlement, où son projet d'amnistie devant permettre ces libérations a été repoussé. L'amnistie suscitait l'opposition de l'ANC (Congrès National Africain) de Nelson Mandela, qui avait à l'avance fait savoir qu'il la considérerait comme « nulle ». Le rejet du projet est dû au refus de la chambre indienne, seule des trois chambres (blanche, métis et indienne) où le Parti national au pouvoir n'a pas la majorité. Il est intervenu au dernier jour de la session extraordinaire du parlement, à l'origine prévue pour préparer la voie à une transition vers la démocratie. Pour le gouvernement, l'amnistie devait permettre de « passer l'éponge » sur le passé en vue de la « réconciliation » nécessaire à un règlement politique global. Elle devait concerner à la fois les détenus et « ceux n'ayant pas fait l'objet d'inculpation ». Le nom de ses bénéficiaires serait resté confidentiel. Cette procédure du secret a provoqué l'échec du projet.

NE FAITES PAS UN X SUR VOTRE DROIT DE VOTE

FAITES-LE SUR VOTRE BULLETIN DE VOTE

Le bulletin de vote:

<p>Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?</p>	<p>Do you agree that the Constitution of Canada should be renewed on the basis of the agreement reached on August 28, 1992?</p>
<p>OUI YES</p>	<p>NON NO</p>

Assurez-vous de suivre la bonne procédure

Nous désirons attirer votre attention sur le bulletin utilisé lors du référendum au Québec.

Comment voter:

- Le scrutateur vous remet un bulletin de vote.
- Dans l'isoloir, marquez votre bulletin de vote en faisant une croix (+), un X, une coche (✓) ou un trait (-) dans le cercle de votre choix. Toute autre marque annulera votre bulletin.
- Faites un seul choix, uniquement parmi les options proposées. Votre marque doit être faite dans l'un des cercles prévus à cette fin.

Après avoir voté:

- Vous quittez l'isoloir.
- Permettez au personnel électoral de vérifier les initiales du scrutateur.
- À la vue des personnes présentes, détachez le talon et remettez-le au scrutateur.
- Déposez vous-même votre bulletin dans l'urne.

Des questions? Appelez-nous!

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous, de 9 h à 22 h, sept jours par semaine, en composant:

1 800 461-0422

(sans frais) (appels en provenance de l'extérieur de la région de Québec) ou

528-0422

(appels en provenance de la région de Québec)

Si vous constatez que le bulletin de vote qu'on vous a remis est déjà marqué ou détérioré, ou si, par inadvertance, vous marquez votre bulletin dans un cercle autre que celui de votre choix, vous pouvez en aviser le scrutateur ou la scrutatrice qui vous donnera un nouveau bulletin.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Pierre-F. Côté, C.R.

parce qu'un vote ça compte

QUÉBEC
92
Référérendum

A M E U B L E M E N T S
T A N G U A Y

32^e vente anniversaire

GAGNEZ*

1 TRACKER
Geo

5000\$
DE FOURRURE
CHEZ LALIBERTÉ

1 VOYAGE
À LONDRES
POUR 2 PERSONNES.

AUCUNS FRAIS

COMMENCEZ 1 AN**
À PAYER DANS

12 OCTOBRE 1993

PRIX RÉDUITS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

**MATELAS MODÈLE
DISCRÉTION**

Modèle 39" Prix courant 509\$

Modèle 54" Prix courant 619\$

Modèle 60" Prix courant 709\$

SIMMONS

359\$

439\$

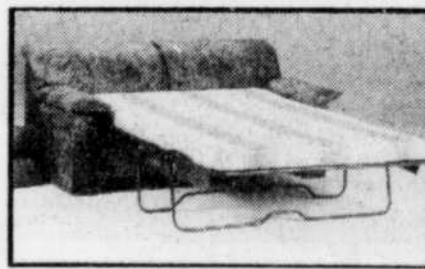
499\$



SOFA-LIT
EXPANSION DESIGN

499\$

MATELAS À RESSORTS



**QUALITÉ
SERVICE
PRIX**



M.E.Q.

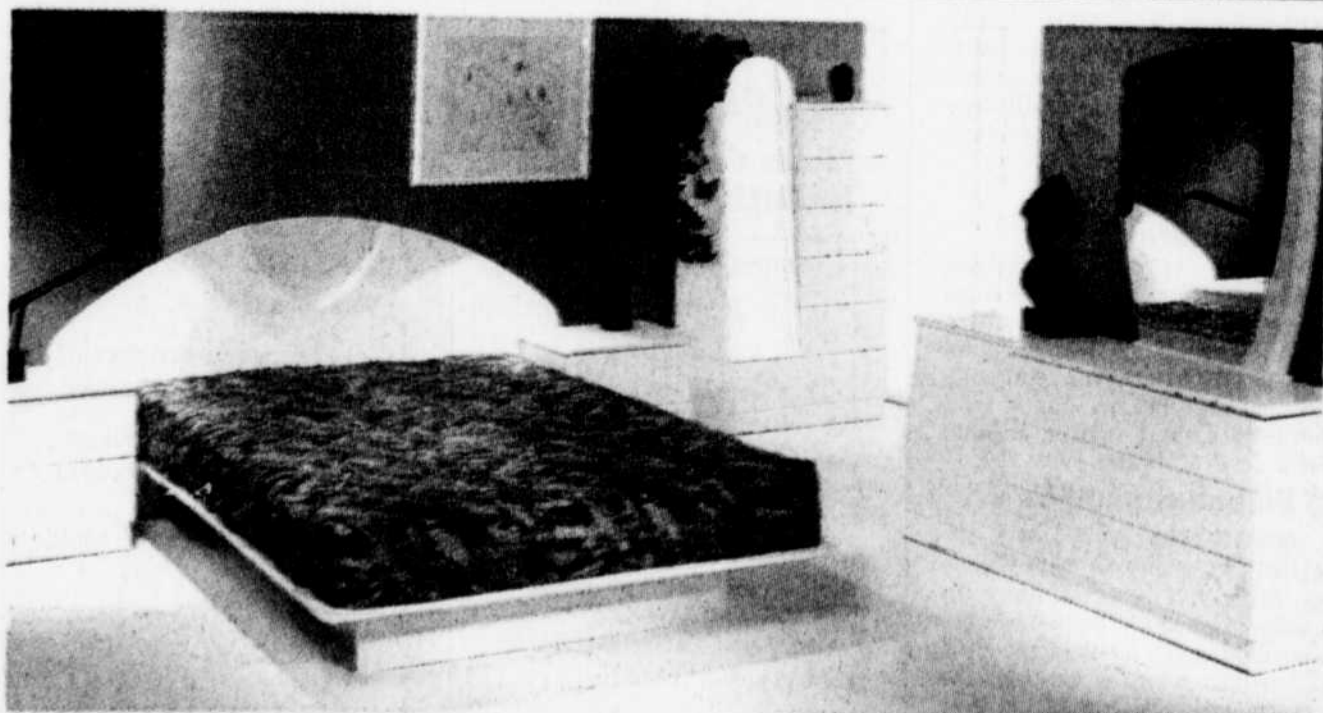
**MOBILIER DE CHAMBRE EN
MÉLAMINE ET STRATIFIÉ**

Couleur : blanc

Plate-forme
en sus :
159\$

6 pièces

999\$



* RÉGLEMENTS DISPONIBLES EN MAGASIN. Les personnes désignées au hasard seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

** Cartes de crédit acceptées. Sous réserve de l'approbation du Service de crédit, ne payez que les taxes de vente.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

RIMOUSKI:

822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:

QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411